

ADER
Nordmann & Dominique

ORFÈVRERIE

Vendredi 26 avril 2024



COMMISSAIRES-PRISEURS



David NORDMANN



Xavier DOMINIQUE

RESPONSABLES DE LA VENTE



Marc GUYOT
Responsable du département
marc.guyot@ader-paris.fr
Tél. : 01 80 27 50 17



Charles MANIL
Ordres d'achat
charles.manil@ader-paris.fr
Tél. : 01 87 44 47 74

EXPERTS

Claire BADILLET
Expert membre de la Chambre Nationale des Experts Spécialisés
claire-badillet@orange.fr
Tél. : 06 07 58 89 89

Édouard de SEVIN
Expert membre de la Chambre Nationale des Experts Spécialisés
desevinconsulting@gmail.com
Tél. : 06 70 46 92 92

ORFÈVRERIE



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

À l'étude, salle des ventes FAVART
3, rue Favart, 75002 Paris
Vendredi 26 avril à 14 h

EXPOSITION PUBLIQUE

À l'étude, salle des ventes FAVART
3, rue Favart, 75002 Paris

Judi 25 avril de 11 h à 18 h
Vendredi 26 avril de 11 h à 12 h

Téléphone pendant l'exposition :
01 53 40 77 10

Catalogue visible sur
www.ader-paris.fr

Enchérissez en direct sur
www.drouotlive.com
www.interencheres.com

DROUOT.com
Live

INTERENCHERES
LIVE





1

LOT DE TROIS LORGNETTES DU XIX^e SIÈCLE

- en laiton à un tirage recouverte de cuir,
Hauteur déployée : 9,8 cm - diamètre : 2,8 cm
- à un tirage en laiton et écaille à rehauts de
frises de feuillages or - mauvais état manque un
verre,

Diamètre : 5 cm

- à trois tirages, laiton et buis - mauvais état :
plusieurs fentes au bois, éclats au verre,

50 / 80 €

2

FRANCE XIX^e SIÈCLE

Lot composé de trois lorgnettes :

- en laiton et nacre à deux plateaux composé de
panneaux de nacre,

Hauteur déployée : 5,7 cm - diamètre : 4,6 cm

- en laiton à huit tirages, la base sur un fond
de vernis noir ornée d'une scène d'enfants à
l'antique chassant des animaux (manques),

Hauteur déployée : 10,6 cm - diamètre : 4,5 cm

- Signée Lerebours Paris, place du Pont-Neuf
(mauvais état) en laiton,

Hauteur déployée : 8,5 cm - diamètre : 4,1 cm

100 / 150 €

3

XIX^e SIÈCLE

Lorgnette signée JECKER A PARIS, à huit tirages
en laiton, la base laquée sur fond rouge de
croisillons (manque, gros éclat).

Hauteur déployée : 11,2 cm - diamètre : 4,8 cm

100 / 150 €

4

LONDRES

Blunt & Son Cornhill London : lorgnette en laiton
doré à six tirages, la base en laque aventurine
(une fente sur toute la hauteur).

Hauteur déployée : 10 cm - diamètre : 4,4 cm

70 / 80 €

5

**LOT DE TROIS LORGNETTES DU XIX^e SIÈCLE,
LES TROIS SIGNÉES**

- DOLLOND London : lorgnette en laiton et
écaille, à trois tirages,

Hauteur déployée : 11,1 cm - diamètre : 5,4 cm

- Cauchoix Quai Voltaire à Paris (gravé à
l'anglaise) : lorgnette en laiton et écaille, à deux
tirages,

Hauteur déployée : 12 cm - diamètre : 5,5 cm

- Gonichon Place des Victoires à Paris (gravé à
l'anglaise) : lorgnette en laiton et tôle peinte sur
fond vert à décor de raisins (quelques accidents),
Hauteur déployée : 9,3 cm - diamètre : 4,4 cm

100 / 200 €

6

FRANCE PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Lot composé de deux lorgnettes en laiton avec
anneau de suspension, l'une en forme de longue
vue à deux tirages, la seconde en forme de
montre, circulaire, à cinq tirages, rehaussée de
perles de couleur bleue et blanche.

Longue vue : longueur déployée : 6,3 cm,

fermée : 3,9 cm

100 / 150 €

7

**LOT D'UNE LORGNETTE ET D'UN ÉTUI EN
CUIR**

- étui à la forme d'une lorgnette, le couvercle
sommé d'une armoirie polychrome, l'intérieur en
soie verte,

Hauteur : 8,3 cm

- en écaille et carton vernis peint sur fond vert
de motifs feuillagés et indéterminé, très mauvais
état

Hauteur : 7,7 cm - diamètre : 5,7 cm 100 / 150 €

8

FRANCE XIX^e SIÈCLE

Lot composé de deux loupes à main, dont
l'une en argent (recense), la troisième double
en argent, accidents au verre (sanglier). On y
joint une paire de lunettes pliables en argent
et son étui en laiton (manque la goupille d'une
branche).

Poids brut : 130 g

80 / 100 €

9

LOT DE DEUX INSTRUMENTS D'OPTIQUE

- lorgnette tabatière de poche à trois tirages en
loupe et laiton

Hauteur déployée : 10 cm - largeur : 6 cm

- paire de jumelles de théâtre en nacre et laiton
«par brevet d'invention et de perfection» -

verres manquants -

100 / 200 €



1



1



1



2



2



2



3



4



4



5



5



5



6



6



6



7



7



8



9



9

10

LOT DE DEUX LORGNETTES DU XIX^e SIÈCLE

- à deux tirages en laiton sur deux hauteurs de décor de plaques de nacre, accident au verre supérieur en bordure,
Hauteur déployée : 9,8 cm - diamètre : 4,2 cm
- à trois tirages en laiton laquée sur un fond rouge de lignes blanches verticales (petits manques),
Hauteur déployée : 7,9 cm - diamètre : 4,3 cm
100 / 150 €

11

XIX^e SIÈCLE

- loupe à main, plate, à décor laqué rouge à rehauts de fleurs or butinées par des papillons, fente au cerclage du verre,
Longueur : 7,7 cm - largeur : 3,3 cm
- lorgnette en laiton et carton peint polychrome d'un décor floral, cercles de laiton à refixer, désolidarisés,
Hauteur : 7,1 cm - diamètre : 4,2 cm 100 / 150 €

12

LOT DE DEUX LORGNETTES DU XIX^e SIÈCLE

- recouverte de galuchat,
Hauteur : 7,1 cm - diamètre : 3,6 cm
- lorgnette à trois tirages en laiton à rehauts de nacre,
Hauteur déployée : 8 cm - diamètre : 3,4 cm
80 / 100 €

13

Lorgnette en laiton doré à décor gravé argenté de personnages dans des réserves - traces de niellage
Hauteur : 7,4 cm - diamètre : 4,6 cm 50 / 100 €

14

LOT DE DEUX LORGNETTES DU XIX^e SIÈCLE

- GODOT Quai de l'Horloge n°63 à Paris, lorgnette de jalousie (verre cassé),
Hauteur : 6,3 cm - diamètre : 3,7 cm
- à un tirage en laiton rehaussée d'étoiles couleur or sur fond laqué noir,
Hauteur déployée : 8,3 cm - diamètre : 4,1 cm
50 / 100 €

15

PARIS PREMIER QUART DU XIX^e SIÈCLE

- Lerebours opticien de l'Empereur et Roi, et située : Place du Pont Neuf à Paris : lorgnette en laiton à six tirages, la base en écaille fente sur toute la hauteur, petit enfoncement au laiton à la base
Hauteur déployée : 3,1 cm - diamètre : 4,3 cm
70 / 80 €

16

XIX^e SIÈCLE

Lorgnette en laiton à quatre tirages, à décor laqué or néoantique d'époque Restauration sur fond noir,
Hauteur déployée : 9,1 cm - diamètre : 3,6 cm
50 / 100 €

17

XIX^e SIÈCLE

Lorgnette à sept tirages en laiton, à décor de laque aventurine rouge (petits manques),
Hauteur déployée : 10,5 cm - diamètre : 4,7 cm
50 / 100 €

18

FRANCE PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Lot composé de quatre lorgnettes :
- en laiton à deux tirages en forme de tonneau - deux fêles -
Hauteur déployée : 6,2 cm - diamètre : 2,5 cm
- CAUCHOIX, Paris en laiton, rehaussée sur fond jaune de scènes à l'antique (nombreux manques) entre deux bordures dorées - accident -
- poinçon de doublé de JECKER, en laiton à quatre tirages, décorée au vernis sur fond vert d'entrelacs feuillagés entre deux bordures dorées,
Hauteur déployée : 8,6 cm - diamètre : 2,8 cm
- signée à l'anglaise et située : Vincit Chevalier et C, Chevalier, Quai de l'Horloge, n°69 à Paris
- en laiton à quatre tirages, décorée de dix peintures polychromes sous verre figurant des pensées, des vases fleuris et des enfants dans des encadrements de pierres rouges.
Hauteur déployée : 7,5 cm - diamètre : 4 cm
300 / 400 €

19

LOT DE QUATRE LORGNETTES DU XIX^e SIÈCLE

- à quatre tirages en laiton, en écaille rehaussée d'un champ d'étoiles or. Etat : écaille fendue sur toute la hauteur, verre à refixer,
Hauteur déployée : 8,3 cm - diamètre : 3,9 cm
- à trois tirages, en laiton, rehaussé sur un fond bleu d'étoiles or - Hauteur déployée : 7,2 cm - diamètre : 2 cm,
- petite lorgnette à un tirage en laiton (fente au fond rouge sur toute la hauteur),
Hauteur déployée : 4 cm - diamètre : 7 cm
- à trois tirages, en laiton, rehaussée de plaques de nacre.
Hauteur déployée : 6,4 cm - diamètre : 2,8 cm
150 / 180 €



10



10



11



11



12



12



13



14



14



15



16



17



18



18



18



18



19



19



19



19



20

20 TRAVAIL ÉTRANGER INDÉTERMINÉ

Pion d'échec figurant un fou en argent vermeillé en ronde bosse. Il repose sur une base ovoïde en pierre dure, rehaussée d'incrustations de filets or (partiellement effacés). Au revers, le montage est terminé par une rosette avec un bouton central en argent doré.

Poinçonné au cygne

Poids brut : 68 g - hauteur : 8 cm

État : très légers petits chocs sur la pierre dure
200 / 300 €



21

21 ATTRIBUÉE AU XVIII^e SIÈCLE

Croix montée en pendentif en alliage cuivreux au centre de laquelle figure une miniature représentant un pélican nourrissant ses petits et de l'autre une croix sur laquelle se penche une rose feuillagée.

Longueur : 8 cm - largeur : 4,3 cm

État : manque une pierre du rhin et le verre du revers

Provenance : ancienne collection Raymond et Mireille JOURDAN-BARRY
120 / 150 €



22

22 °CLERMONT-FERRAND PREMIER QUART DU XIX^e SIÈCLE

Croix de Clermont simple en or 18K estampé, les extrémités en palmettes, figurant la Vierge et le Christ, les extrémités terminées par trois pendeloques.

Poinçon de petite garantie (fleur de lys) avant 1832

Orfèvre : attribué à PERET SS

Poids : 2 g - hauteur : 4,6 cm
150 / 200 €

23 ANGLETERRE SECONDE MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE

Étui-nécessaire à lorgnette en laiton doré rehaussé de galuchat et de trois motifs fleuris dorés dans le sens vertical rapportés, terminés par un nœud. Deux targettes mobiles servent d'orifices à la lorgnette. A l'intérieur de l'étui sont contenus : une paire de ciseaux, un cure-dent cure-oreilles en argent, une pince à épiler lime à ongles en métal, un canif pliant à manche d'écaïlle posé or, un crayon avec son embout en laiton et une tablette de bal double (manque une plaque en ivoire cassée - une partie jointe).
Longueur : 10,5 cm

État : manque un élément dans l'étui et un nœud dans le décor extérieur, fêles au manche en écaïlle du couteau pliant - bon état du galuchat
400 / 600 €

24 FRANCE XVIII^e ET XIX^e SIÈCLE

Lot composé d'un étui à tablettes en nacre et argent marqué SOUVENIR (manques et accidents), comprenant trois tablettes et un porte-mine (manque le crayon) de la fin du XVIII^e siècle, d'une lorgnette en laiton et verre taillé formant flacon à sels (bouchon intérieur manquant) et d'une lorgnette à cinq tirages rehaussée de panneaux de nacre.

Étui à tablettes : hauteur : 8,8 cm - largeur : 5 cm
Lorgnette à cinq tirages : hauteur déployée : 6 cm, base : 3,8 cm
150 / 200 €



23



24

25

ARDENNES 1809 - 1819

Petite tabatière en or 18K de forme rectangulaire. Le couvercle à charnière est décoré d'un losange sur un fond guilloché. Les bordures se composent d'enroulements de feuilles.

Poids : 59 g - longueur : 7 cm - largeur : 3,8 cm -
hauteur : 1,5 cm 2 000 / 2 500 €



26

FRANCE XIX^e SIÈCLE

Boîte en or 18K de forme rectangulaire. Le couvercle à charnière entouré de rocailles sur toutes les faces et autour d'un monogramme central, les fonds guillochés.

Poinçon de l'orfèvre incomplet

Poids : 44,7 g - longueur : 7 cm - largeur : 4 cm -
hauteur : 1,1 cm 1 500 / 1 800 €



27

PARIS 1781 - 1782

Petite boîte en or 18K de forme ronde, le couvercle mobile. Toutes les bordures sont perlées et encadrent des fonds guillochés semés de pastilles.

Maître orfèvre : LP non identifié

Poids : 53,5 g - diamètre : 4,5 cm 2 000 / 2 500 €





29

**29
PARIS 1774 - 1775**

Tabatière en or de forme ovale ouvrant à charnière à décor d'ondes guillochées dans des encadrements rectangulaires accompagnés de médaillons ovales.

Maître orfèvre : Jean-Baptiste LEBRUN, reçu en 1771

Poids : 76 g - longueur : 6,3 cm - largeur : 4,5 cm - hauteur : 2,6 cm

Etat : usures de l'or au revers 2 000 / 2 200 €



30



28

**28
PARIS 1798 - 1809**

Etui à aiguilles en or 18K à pans formant cachet gravé du monogramme R, gravé de part et d'autre sur fond amati de chutes de fleurs encadrant un écusson vierge de gravure.

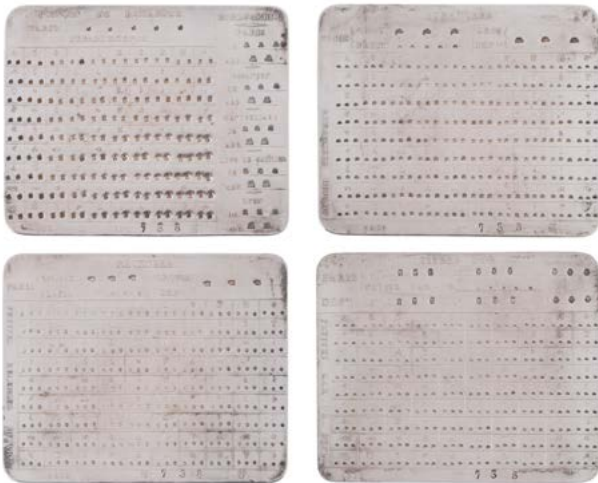
Orfèvre : difficile à identifier

Poids : 14 g - longueur : 8,9 cm 400 / 500 €

**30
SUISSE XIX^e SIÈCLE**

Boîte en or de forme rectangulaire en or 18 K ouvrant à charnière, ciselée de motifs rocailles toutes faces encadrant une scène figurant des architectures sur le couvercle.

Poids net : 64 g - longueur : 7,9 cm - largeur : 3,5 cm - hauteur : 1,2 cm 1 800 / 2 000 €



**31
PLAQUES D'INSCULPATION 1838**

Quatre plaques en cuivre argenté, de forme rectangulaire correspondant aux : TITRES D'OR, RECENSES, ETRANGERS et POINCON DE REMARQUE HORLOGERIE portant le numéro de plaque 738

Longueur : 8,3 cm - largeur : 6,8 cm 600 / 800 €



**32
QUATRE PLAQUES D'INSCULPATION EN CUIVRE ARGENTÉ ET DORÉ :**

- 1838 : Petites bigornes Paris et Départements
- 1838 : Grosse bigorne Paris
- 1846 : Poinçons et bigornes de Paris retouchés en 1846,
- 1913 : Poinçons pour le platine 200 / 300 €



33

FRANCE FIN DU XVIII^e SIÈCLE

Petit vase balustre en argent contenant un bouquet d'œillet et les tiges des fleurs dévissables. La base, carrée, repose sur quatre pieds prolongés d'un piédouche bordé de filets rubanés, le vase, rehaussé de guirlandes fleuries, est agrémenté de godrons à sa base. Il est accompagné de deux anses à enroulements feuillagés.

Poids : 99 g - hauteur : 19,5 cm

Poinçon : un seul poinçon figure sur la base figurant un A surmonté d'une couronne fermée.

Etat : manque un élément de guirlande, un élément à refixer sur l'anse

Provenance : probablement Prix à l'œillet en argent des Jeux Floraux de Toulouse

1 500 / 2 000 €



34

Rare boîte à timbres en platane de forme rectangulaire, la fermeture est actionnée par un élément en or 14 K rehaussé d'un grenat (poinçon 585). Dans la boîte deux plateaux ainsi que deux petites boîtes ouvrant à charnière amovibles pour les timbres.

Longueur : 13,8 cm - largeur : 7 cm - hauteur : 5 cm

Etat : anciennes restaurations à l'un des plateaux (recollé)

300 / 400 €

35

Chapelet en perles de verre, pierres dures, nœuds creux et perles en argent doré. La croix est en argent doré, ornée de fleurs de lys aux croisements des bras, Christ nimbé, titulus, trois chaînettes la relie à un anneau et une boule. Un médaillon reliquaire avec paperolles est fixé à la jonction des deux rangs de perles.

Espagne, XVII^e et XIX^e siècle

Longueur : 70 cm

(remontage et perles postérieures)

600 / 800 €

Fiche établie par Benoit Bertrand

36

PARIS 1735 - 1736

Coupelle de nécessaire en argent de forme circulaire repoussé de rangs de godrons soulignés de points.

Pas de maître orfèvre

Poids : 37 g - diamètre : 9,5 cm

150 / 200 €





37

PARIS 1744 - 1750 POUR LA MONTURE ET ATTRIBUÉE AU JAPON POUR LA LAQUE

Etui à message cylindrique aux extrémités bombées ornées d'un chrysanthème stylisé laqué or sur fond rouge. L'étui, probablement en bambou, à fond nashiji, orné de deux réserves de forme aoigata à fond ro iro, à décor en hira makie et takamakie or et rouge. Dans les réserves figurent un enfant tenant un bâton sous une branche de prunier sur laquelle sont perchés deux rossignols et un personnage sous des bambous.

Monture en or attribuée au maître orfèvre Jean-Claude LA BOISSIERE, reçu en 1720 (différent une tête de cerf avec ses bois)

Poinçons : charge et décharge, lettre date illisible

Poids brut : 43 g - longueur : 14,5 cm

Etat : accidents à la laque

Fiche établie en collaboration avec Frantz Fray

2 000 / 3 000 €



38
MONTAUBAN DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIII^e
SIÈCLE

Paire d'étriers en argent à deux branches symétriques terminées par une roulette centrale, complète de sa bride latérale.

Maître orfèvre : Charles LACASSAIGNE dit Lacassaigne fils, reçu à Toulouse en 1767, poinçonné en maître abonné

Poids : 206 g - hauteur : 13 cm
 largeur : 10,5 cm

1 200 / 1 500 €

39
FRANCE XVIII^e SIÈCLE

Paire de bougeoirs d'applique murale en métal argenté moulurée de godrons, complète de son support en forme de console à motifs de trois enroulements.

Hauteur de la plaque : 6,5 cm, Profondeur : 14,5 cm

Etat d'usage

400 / 600 €





40
JULES WIESE 1849 - 1890

Coupe en agate arborisée de forme ovale reposant sur une monture en argent quadripode figurant des griffes ailées au centre desquelles une coquille est rapportée. La monture est bordée d'un motif de feuilles d'acanthé.

Poinçonnée au sanglier

Orfèvre : WIESE PARIS en toutes lettres et poinçon losangique

Poids brut : 283 g - longueur : 17,4 cm - largeur : 12 cm - hauteur : 8 cm

État : fentes à l'agate

600 / 800 €

41
PARIS 1717 - 1722

Coffret écritoire en chagrin noir, les garnitures en argent. De forme rectangulaire à charnière, l'intérieur comporte deux emplacements pour un encrier et un sablier (manquants), deux boîtiers pour les plumes et le papier, et un emplacement dans le couvercle pour la correspondance. Les fermoirs sont en argent en forme de S dont certains poinçonnés d'une décharge, et poignée mobile centrale.

Maître orfèvre : pas de maître orfèvre

Poids brut : 897 g - longueur : 22 cm - largeur : 16 cm - hauteur : 7 cm

État : papier à la cuve probablement changé, cuir amélioré

400 / 600 €





**42
PARIS 1788 - 1789**

Quatre couverts en suite en argent et une cuiller, modèle uniplat, frappé DF sur la tige
Maître orfèvre : Pierre-Nicolas SOMME, reçu en 1768

Poids : 695 g

Etat d'usage

200 / 300 €

**43
LES SABLES D'OLONNE FIN DU XVII^e SIÈCLE**

Cuiller en argent, modèle queue de rat, gravée AT sur la spatule.

Maître orfèvre : GL, maître abonné, non répertorié

Poids : 81 g - longueur : 20,4 cm 250 / 300 €



**44
VERSAILLES ENTRE 1764 ET 1780**

Ensemble de quatre couverts et une cuiller modèle uniplat, la spatule gravée d'une armoirie surmontée d'une couronne comtale.

Maître orfèvre : Jacques CHAMBERT (certains poinçons difficilement identifiables), reçu en 1736

Poinçons : six éléments portant la décharge des gros ouvrages pour Paris et trois autres avec la décharge des menus ouvrages

Etat d'usage,
Poids : 658 g

300 / 400 €



45
PARIS 1754 - 1755 ET TOURS 1756 - 1757

Plat circulaire en argent uni modèle filets contours.
 Maître orfèvre : illisible première lettre manquante
 Poids : 563 g - diamètre : 27 cm
 Etat : ancienne restauration en bordure sur un contour

TOURS 1756 - 1757

Plat circulaire en argent uni semi-creux, modèle filets contours.
 Maître orfèvre : Joseph DUTENS 1721 - 1771
 Poids : 809 g - diamètre : 29 cm 800 / 1 000 €



46
VERSAILLES DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE

Ensemble en suite de douze couteaux à entremets, lames pointues en argent et manches en ivoire torsadé.

Poinçons : maison commune de 1764 - 1781, charge et décharge pour les menus ouvrages de 1768 à 1781, maître coutelier : un homme à la massue

Poids brut : 370 g - longueur : 19,6 cm
 Etat : nombreuses fentes à l'ivoire
 CITES FR2403100024-K 800 / 1 000 €





47

PARIS 1789

Pelle à tarte en argent repercée d'un motif de tulipes encadrant un écu rapporté gravé de lettres entrelacées, le manche torsadé terminé par un motif trilobé. Manche en bois tourné.

Maître orfèvre : illisible

Poids net : 146 g - longueur : 34,1 cm

1 800 / 2 000 €



PARIS 1752

Paire de bougeoirs en argent à base polylobée chantournée, sur deux niveaux, en rappel sur les deux collerettes du fût balustre à côtes. La cuvette est ciselée de côtes torses. Gravée des lettres F.L sur le pourtour de la base.

Maître orfèvre : Edme-Pierre BALZAC, reçu en 1739, déclaré en faillite le 17 août 1752

Poinçonnée au revers et dans le binet, décharge sur le pourtour du pied.

Poids : 1400 g - hauteur : 24,3 cm - diamètre : 13,7 cm

Etat : deux anciennes fêlures restaurées en bordure du binet

2 000 / 3 000 €



49
ANGOULÊME DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIII^e
SIÈCLE

Deux couverts en argent, modèle uniplat, gravés d'armoiries surmontées d'un heaume de chevalier.

Gravée sur la tige IR

Maître orfèvre : Jean AUDRY, poinçonné en maître abonné, cité en 1743 existe en 1787 (selon Helft)

Poids : 295 g

200 / 300 €

50
ANGOULÊME 1750 - 1752

Suite de trois couverts et une cuiller en argent, modèle uniplat, la spatule gravée d'armoiries comtales dans un encadrement rocaille.

Maître orfèvre : Jean AUDRY, 1743 existe en 1787 (selon HELFT)

Poids : 520 g

Etat d'usage, usures des dents des fourchettes

200 / 300 €



51
ANGOULÊME DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIII^e
SIÈCLE

Cuiller à ragoût en argent modèle uniplat, la spatule gravée d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne de marquis.

Maître orfèvre : Jean-Baptiste BLANCHARD, reçu en 1752 - 1753

Poids : 194 g - longueur : 32,6 cm 250 / 300 €



52

ANGOULÊME XVIII^e SIÈCLE

Paire de bougeoirs en argent, modèle à huit pans en rappel sur les bagues, le fût et le binet.

Maître orfèvre : Jean AUDRY, cité en 1743

Poinçons du maître orfèvre en abonné : trois fois au revers, deux fois sur la base et le binet

Poids : 888 g - hauteur : 23 cm - base : 12,1 cm

Etat : infime enfoncement sur la base du pied

1 800 / 2 000 €



57



54



55



56



53

53

PROVINCE 1819 - 1838

Tasse à vin en argent, l'appui-pouce pris sur pièce à rangs de filets, le corps repoussé de rangs de godrons et de points, gravé sur la bordure J. DITAR.

Poids : 124 g 100 / 180 €

55

PARIS 1774 - 1780

Tasse à vin en argent uni gravée sur le corps J.B. St RAPT, anse serpent terminée par un dard. Pas de poinçon de maître orfèvre, seule figure la décharge

Poids : 112 g 80 / 100 €

54

CLERMONT-FERRAND 1791

Tasse à vin en argent uni à deux têtes de serpent affrontés séparés par une boule, gravé sur le pourtour : A. CREPEN

Maître orfèvre : Etienne ALLEYRAT, mentionné en 1791

Poids : 167 g - diamètre : 9,1 cm
Etat : enfoncements sur le corps 200 / 300 €

56

PROVINCE XVIII^e SIÈCLE

Tasse à vin en argent, anse serpent à double enroulement à la base de la prise de pouce, travail rustique, gravé C. DUTEMPLE. Le corps est repoussé de godrons terminés en pointe séparés par trois points.

Poinçons illisibles du XVIII^e siècle
Poids : 67 g
Etat : chocs, état d'usage 80 / 100 €

57

PARIS 1789 - 1792

Tasse à vin en argent, l'appui-pouce figurant un serpent ciselé d'écaillés, le corps repoussé de godrons torsadés surmontés de points. Le corps gravé I. BELLAY

Maître orfèvre : incomplet terminé par un L
Poids : 103 g 150 / 200 €



58
TOULOUSE 1776

Ecuelle couverte en argent, à deux oreilles fondues ciselées. Le corps uni est gravé d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne comtale. Le couvercle est repoussé d'une double guirlande de fleurs feuillagées horizontales dans des encadrements de côtes torses feuillagées verticales terminées par des enroulements délimités par des amatis. Les oreilles rapportées et ajourées reprennent le même décor. La prise figure un artichaut sur sa terrasse de feuilles.

Maître orfèvre : Barthelemy SAMSON, reçu en 1757

Poinçonné au revers du couvercle et sous le corps.

Poids : 936 g - diamètre aux oreilles : 32,3 cm - hauteur avec la prise : 15 cm

6 000 / 8 000 €



61

62



59



60



63

59**ATTRIBUÉ A L'AUNIS SAINTONGE**

Tasse à vin en argent uni, l'appui-pouce en demi-lune à anneau perpendiculaire. Gravé en bordure I. EGRETAUD.

Maître orfèvre abonné à la marque AIP couronné non identifié

Poids : 98 g

Etat d'usage 200 / 300 €

62**LYON OU SA JURIDICTION FIN DU XVIII^e SIÈCLE**

Tasse à vin en argent reposant sur une bête, à anse prolongée d'une tête de serpent ciselée d'écaillés. Le corps est gravé I.B. GAIE JEAN B. PONCETTON.

Maître orfèvre : illisible

Poids : 155 g 400 / 600 €

60**ATTRIBUÉ A L'AUNIS SAINTONGE**

Tasse à vin en argent uni gravé I. GARNAUD G, appui-pouce en demi-lune à anneau perpendiculaire.

Maître orfèvre abonné à la marque non identifié : FF différent un trèfle

Poids : 86 g

Etat : enfoncements sur le corps 200 / 300 €

63**ATTRIBUÉ A BLOIS VERS 1780 - 1785**

Tasse à vin en argent uni, la prise de pouce prise sur pièce à enroulement rehaussée de filets.

Gravé en bordure MONNOT BECHARD SYLVAIN

Maître orfèvre : attribué à André François

BLONDEAU, reçu en 1780

Poids : 103 g 300 / 400 €

61**AURILLAC 1809 - 1819**

Tasse à vin en argent à anse serpent, repoussé sur deux niveaux d'une frise de godrons puis de raisins, gravée F. PRAT.

Orfèvre attribué à Jean III REYT

Poids : 91 g - diamètre : 8,4 cm 200 / 300 €

64

TOULOUSE 1758 - 1759

Cuiller et fourchette à ragoût en argent pouvant former paire, modèle filet, gravé d'armoiries «rébus» postérieures du XIX^e siècle surmontées d'une couronne comtale.

Maître orfèvre : Jean GAILHARD, reçu en 1747, décédé en 1781

Poids : 375 g - longueur de la cuiller : 32,8 cm, de la fourchette : 28,5 cm

Poinçon : la fabrication de ce «couvert» a été réalisée sur deux années la fourchette porte la lettre F, la cuiller la lettre date E. Curieusement la décharge date de 1781 - 1789, date du décès du maître orfèvre.

2 000 / 3 000 €



65

PARIS 1724 - 1725

Cuiller à pot en argent, modèle uniplat.

Maître orfèvre : Charles VIARDOT, reçu en 1723

Poids : 288 g - longueur : 41,3 cm

800 / 1 000 €

66

PARIS 1789

Fourchette de service en argent, modèle filet, gravé d'un écusson chiffré postérieur, gravée sur la tige CB.

Maître orfèvre : illisible

Poids : 178 g - longueur : 28 cm

800 / 1 000 €

67

CARCASSONNE FIN DU XVIII^e SIÈCLE

Cuiller à olives en argent, modèle uniplat, la spatule gravée de deux lettres entrelacées dans un nœud de rubans, le repéré articulé de tulipes autour d'un losange.

Maître orfèvre : François RAFFIN, reçu à Lunel en 1774, il quitte cette ville pour Carcassonne en 1782

Poids : 119 g - longueur : 28,2 cm

1 200 / 1 400 €





68

DIJON 1716 - 1718

Petite écuelle en argent uni à deux anses rayonnantes de canaux et de godrons. Gravée sous le col de la lettre « g » avec deux palmes croisées en dessous.

Maître orfèvre : Etienne 1^{er} ANCEMOT, reçu maître de 1696 à 1724

Poids : 283 g - longueur aux anses : 22,7 cm
600 / 800 €

69

CLERMONT-FERRAND XIX^e SIÈCLE

Lot de trois tasses à vin en argent à anse de serpents affrontés séparés par une boule :

- 1819 - 1838 deuxième titre, gravée Pre COURTADON, orfèvre de Riom : André II DELARBRE - poids : 88 g,
 - 1819 - 1838 gravée POURCHER DE BORGARD - orfèvre : illisible, poids : 171 g,
 - 1798 - 1809, deuxième titre, gravée A. CHAPUS A. BEGON - orfèvre : illisible poids : 145 g
- 450 / 500 €





70
TOULOUSE 1730 (LETTRE F) ET 1731 (LETTRE G)

Porte-mouchettes et ses mouchettes en argent, gravés aux armes de François La Coste (1686-1751), abbé commanditaire de l'Abbaye de Saint-Amand-de-Coly. Le plateau, de forme rectangulaire violonée repose sur quatre pieds, la prise est à enroulement.

Maître orfèvre : Pierre BECANE, reçu en 1715, décédé en 1749

Poids : 352 g - longueur : 20,6 cm

Poinçons : au revers des porte-mouchettes, à l'intérieur des mouchettes et au revers de celles-ci du poinçon du maître orfèvre

6 000 / 8 000 €

Remerciements à Nicolas Filatoff qui a identifié les armoiries.

71

DOUAI 1768

Cuiller à olives en argent doré (postérieurement), modèle filet, gravée de deux lettres gothiques DR du XIX^e siècle sommées d'une couronne de marquis. Le cuilleron est reperlé de rinceaux autour d'un damier gravé de fleurs. Le reperlé est délimité par une découpe en forme de cœur propre à Maximilien Savary». L'intérieur du cuilleron est gravé d'une coquille stylisée.

Maître orfèvre : Philippe-Joseph LEGRAIN, reçu en 1756

Poids : 101 g - longueur : 28,8 cm

Littérature : dans le livre de Madame Nicole CARTIER «Les orfèvres de Douai», en page 287, figure une cuiller à olives de 1743 - 1744 par Maximilien SAVARY dont le reperlé est exactement le même.

Ce modèle fut donc repris par LEGRAIN treize ans après l'original. 2 000 / 3 000 €



72

DOUAI DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE

Trois cuillers à ragoût en suite, en argent doré (postérieurement), modèle filet, gravées postérieurement de deux lettres gothiques DR sommées d'une couronne de marquis.

Maître orfèvre : Philippe-Joseph LEGRAIN, reçu en 1756

Poids : 289 g - longueur : 25,4 cm

Poinçons : deux fois la marque de la ville à la grappe et maître orfèvre, pas de lettre de jurande

1 500 / 1 800 €

73

DOUAI 1786

Louche en argent modèle uniplat gravée sur la spatule J.B.D.

Maître orfèvre : Hippolyte-Xavier FENASSE, reçu en 1779

Poids : 361 g - longueur : 36,5 cm

Etat : choc au cuilleron, état d'usage

200 / 300 €



74

NORD OU EST DE LA FRANCE, XVIII^e SIÈCLE

Timbale tulipe en argent. Le piédouche est repoussé de godrons en rappel aux deux tiers du corps séparé par un large jonc de filets.

Maître orfèvre non identifié

Poids : 179 g - hauteur : 11,6 cm

Poinçons : repoinçonnée à la minerve en bordure du col

État : repolie sous la bordure 800 / 1 000 €

75

ARRAS 1767 - 1768

Paire de bougeoirs et deux bobèches en argent à base polylobée en rappel sur les collerettes du fût et la bordure du binet, le fût repoussé de côtes. Armoiries surmontées d'un heaume de chevalier dégravées dans la cuvette.

Maître orfèvre : Nicolas-Dominique COLLASSES dit DUPLESSIS, sommé de faire son chef-d'œuvre en 1756 (pas de date de réception dans le livre de Madame Nicole Cartier sur Arras)

Poinçons : repoinçonnés au sanglier y compris sur les bobèches non poinçonnées

Poids : 1001 g - hauteur sans la bobèche : 26,3 cm - diamètre du pied : 14,5 cm

Etat : fût à redresser, déchirures aux bobèches ces dernières non poinçonnées 1 800 / 2 000 €





76

PROVINCE 1809 - 1819 ET PARIS 1789

Timbale tulipe en argent reposant sur un piédouche repoussé d'oves et d'entrelacs. Le corps est gravé à la manière des timbales du XVIII^e siècle sur deux registres d'une alternance de feuilles lancéolées et de lames sur un fond amati séparées par deux rangs de doubles filets, et dans la partie supérieure de rangs fleuris et draperies en chute. Le corps est gravé : A ANDROUIN F (femme) DE MARC FOURNIER 1813, et d'un monogramme de lettres entrelacées (FPS).

Poids : 176 g - hauteur : 11,2 cm 300 / 400 €



77

PARIS 1789 - 1792

Timbale tulipe en argent posant sur un piédouche bordé d'oves. Elle est gravée sur deux registres de roses, rocailles et coquilles sur un fond amati.

Maître orfèvre : Pierre-Antoine FAMECHON, reçu en 1785

Poids : 151 g - hauteur : 11,5 cm 200 / 300 €



78

PARIS XIX^e SIÈCLE

Dans un écrin rectangulaire marqué confectionné pour la série : OBJETS D'ART ANCIENS - ORFÈVRES BIJOUTERIE E. TABURET - G. BOIN SUCCESEUR 8, RUE PASQUIER PARIS - ensemble de couteaux de trois séries différentes, aux manches de verre teinté bleu turquoise rehaussé de lambrequins dorés, la virole en vermeil à décor d'entrelacs sur fond guilloché, composé de :

- 6 couteaux de table, lames en acier marquées Paris - longueur : 26 cm
- 3 couteaux à dessert, lames en argent de Pierre Queille 1834 - 1846 - longueur : 20,2 cm
- 3 couteaux à dessert, lames idem sans bouton fixant la soie

Etat : un couteau de table cassé réparé

800 / 1 000 €

79

PARIS DEUXIEME MOITIE DU XIX° SIÈCLE

Ensemble en suite de trente-six couteaux en nacre à bout pointu, les viroles et les mitres en argent, composé de :

- 12 couteaux de table les lames en acier,
- 12 couteaux à fromage (idem),
- 12 couteaux à entremets à lame d'argent poinçonnée minerve,

Orfèvre coutelier : Denis LUNETEAU, insculpe en 1853

Poids brut : 630 - 380 - 424 g pour les couteaux à entremets - longueur : 24,7 et 20 cm

500 / 600 €



80

FRANCE XVIII° SIÈCLE POUR LES MANCHES

Couvert à découper le gigot fabriqué avec un réemploi de deux manches de couteaux XVIII, gravés d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne comtale. Modèle à pans, filets et bouton.

Sans poinçon d'origine, repoinçonnés au XIX° siècle lors de la modification

Poids brut : 281 g

150 / 200 €

81

ANGLETERRE

Ensemble de couverts composés de six fourchettes (longueur : 18 cm) et six couteaux (longueur : 21 cm) en métal argenté (poinçons illisibles) aux lames arrondies et manches à pans en jaspe sanguin.

Etat : un manche de couteau et de fourchette réparés

200 / 300 €



82

TRAVAIL EUROPEEN DU XVIII° SIÈCLE

Quatre couteaux en argent, modèle crosse à lame sabre en acier sans poinçon.

Travail attribué à l'Angleterre

Poids brut : 544 g - longueur : 25,9 cm

600 / 800 €



83
TOULOUSE 1777

Cuiller à ragoût en argent, modèle uniplat, gravée d'une armoirie surmontée d'une couronne comtale.

Maître orfèvre : Louis II SAMSON dit SAMSON cadet, reçu en 1731, décédé en 1781

Poids : 167 g - longueur : 32,4 cm 400 / 500 €



84
TOULOUSE 1764

Cuiller à ragoût en argent, modèle uniplat, belle gravure d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne comtale. L'attache au cuilleron, originale, est prolongée de deux rangs de filets espacés.

Maître orfèvre : Antoine MOYSSET, reçu en 1725

Poids : 203 g - longueur : 31 cm

Poinçons : charge et décharge de Toulouse 1760 - 1768, lettre I 400 / 500 €



85
TOULOUSE 1770

Cuiller à ragoût en argent modèle uniplat, la spatule gravée d'une armoirie surmontée d'une couronne comtale. Double rang de filets à l'attache du cuilleron.

Maître orfèvre : Joseph GERMA, reçu en 1768, apprentissage chez Barthélémy Rieumes

Poids : 162 g - longueur : 32,8 cm 400 / 500 €



86
MONTPELLIER 1784 - 1785

Cuiller à ragoût en argent, modèle uniplat, gravée sur la tige SC, et d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne comtale sur la spatule.

Maître orfèvre : Paul-David BAZILLE, reçu vers 1766, son deuxième poinçon à partir de 1776

Poids : 150 g - longueur : 30,7 cm 400 / 500 €



83



84



85



86



87

MARSEILLE MILIEU DU XVIII^e SIÈCLE

Sucrier en argent quadripode à deux anses et larges attaches de feuilles de fraisiers, le corps repoussé sur une face d'un médaillon central rocaïlle non gravé dans un environnement feuillagé, délimité par des bandes de fonds amatis. Le couvercle est sommé d'une fleur sur une terrasse de feuilles. Gravé au revers des lettres BS postérieures.

Maître orfèvre : Louis-Lazare MARTIN, reçu en 1748, décédé en 1767

Poids : 346 g - hauteur : 11,5 cm

Poinçons : maître abonné au revers deux fois le maître orfèvre et la décharge feuille de vigne non répertoriée en rappel sur le pourtour du couvercle

1 800 / 2 000 €

88

BORDEAUX 1777 - 1778

Important sucrier en argent quadripode à deux anses latérales. Les attaches des pieds et des anses figurent sur des feuilles de fraisiers, en rappel sur la terrasse amovible surmontée de deux fraises. Le corps aux trois quarts est repoussé de godrons aux bordures de fonds amatis en rappel sur le couvercle. Le corps est gravé «JC».

Maître orfèvre : Jean-François JOUET, reçu en 1765

Poinçonné au revers, dans le couvercle et en bordure du couvercle et du corps du maître orfèvre

Poids : 632 g - hauteur : 15 cm

Etat : petit enfoncement à la base et à l'intérieur du couvercle

2 000 / 3 000 €



89

TOULOUSE 1773

Paire de bougeoirs et ses bobèches en argent repoussé ciselé. L'ensemble rocaille repose sur quatre pieds à enroulements de feuilles d'acanthe prolongées de coquilles en rappel sur le nœud du fût alternées de croisillons losangiques sur fond amati. Le fût est repoussé de trois cartouches unis non gravés.

Maître orfèvre : Barthélémy SAMSON, reçu en 1757

Poids brut (lestés dans le fût) : 1711 g - hauteur sans les bobèches : 30,2 cm

Une paire identique - seule la lettre date diffère - figure en page 97 dans le catalogue de l'exposition :

« Orfèvrerie Toulousaine au XVIII^e siècle » - Octobre à décembre 1988

12 000 / 15 000 €





90
PARIS 1782 - 1783
Cuiller à moelle en argent formant tire-moelle et pelle.
Maître orfèvre : difficilement interprétable
Poinçons : bien poinçonné, repoinçonné au sanglier
Poids : 19 g - longueur : 16,5 cm 400 / 600 €

91
PARIS 1789 - 1792
Gobelet en argent repoussé de vingt pans à fond plat.
Maître orfèvre : François JOUBERT, reçu en 1749
Poids : 210 g - hauteur : 8,3 cm
diamètre : 7 cm 500 / 600 €



92
PARIS 1765 - 1766
Ensemble de neuf brochettes en argent figurant des épées.
Maître orfèvre : Nicolas-Martin LANGLOIS, reçu en 1758
Poids : 128 g - longueur : 16,1 cm pour huit, 18,7 cm pour une

400 / 600 €





93

AUGSBOURG 1743

Nécessaire d'accouchée en argent doré composé d'une petite écuelle couverte à oreilles à anse mobile et son dormant, d'un gobelet couvert à côtes torsées obliques terminé par une graine bouton, d'une boîte à épices à charnière centrale et trois contenants, d'une cuiller à moelle, d'un couvert et son couteau, la lame en acier rapportée (marquée Paris). L'ensemble est gravé repoussé de motifs de rocailles, chutes d'eau et écailles de poisson.

Maître orfèvre pour les pièces de forme : Friederich II SCHWESTERMULLER et pour les couverts : Abraham IV WARNBERGER, reçu en 1743

Poids brut de l'ensemble : 1264 g

20 000 / 25 000 €



94

95

94

°PARIS 1776 - 1777

Paire de coquetiers en argent uni, la base en dégradé rehaussée de filets à coupe mobile, supportée par quatre bandeaux maintenus par un cercle.

Maître orfèvre : Jacques FAMECHON, reçu en 1770
Poids : 66 g et 66 g - hauteur : 6,2 cm 400 / 600 €

95

°XIX^E SIÈCLE

Coquetier en argent à double contenant. Le fût figurant une gerbe de feuilles liées en son centre par un jonc. Les bordures haute et basse sont moulurées de rangs de filets. Poinçon : sans poinçon d'origine
Poids : 102 g - hauteur : 6,6 cm

Référence : modèle inspiré du coquetier en or de Joseph 1^{er} par F. T. Germain (1764 - 1765) exposé au Musée National d'Art ancien de Lisbonne.

200 / 300 €

96

°PROVINCE XIX^E SIÈCLE

Paire de coquetiers en argent uni. La base ronde, en dégradé, se prolonge par un fût balustre supportant la coupe bordée de filets.

Origine indéterminée province française, traces de poinçons difficiles à identifier sur un des deux.

Poids : 73 g et 77 g - hauteur : 8,5 cm et 8,7 cm
400 / 600 €



97



98

97

PARIS 1756 - 1757

Timbale tulipe en argent reposant sur un piédouche repoussé d'oves et d'entrelacs. Le corps est gravé sur deux registres, séparés par un filet, d'appliques obliques sur fond amati, figurant des lambrequins de fleurs et dans la partie haute d'entrelacs fleuris sur fond amati de même.

Maître orfèvre : illisible

Poids : 120 g - hauteur : 9,5 cm

État : à redresser

300 / 400 €

98

STRASBOURG 1682 - 1725

Gobelet en argent de forme évasée, anciennement vermeillé, le piédouche repoussé de godrons en rappel sur le premier tiers du corps partagé par deux rangs de filets en rappel sur la bordure.

Maître orfèvre : attribué à Andreas ALTENBURGER, reçu en 1693

Poids : 159 g - hauteur : 10,6 cm

État : restaurations d'usage.

1 200 / 1 500 €

99

PARIS 1783 - 1784

Monture d'huilier-vinaigrier en argent et une paire de carafes postérieures. De forme ovale, elle repose sur un plateau terrasse ovale à quatre pieds griffe et deux poignées ajourées rehaussées de tresses de laurier. Les porte-bouteilles sont en argent estampé à motifs de grappes de raisin. La prise centrale en forme de colonne est surmontée d'une urne. Le socle et la graine sont gravés de motifs feuillagés.

Maître orfèvre : Pierre VALLIERE reçu en 1776

Poids : 721 g - longueur : 31,3 cm - largeur : 17,7 cm

Etat : manquent les chaînettes

500 / 600 €



100

PARIS 1786 - 1787

Paire de plats ovales en argent uni moulurés de filets gravés de part et d'autre du marli dans le sens de la longueur d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne de marquis dans un entourage de palmes et d'un blason postérieur de lettres entrelacées.

Maître orfèvre : Jean-Charles ROQUILLET DESNOYERS, reçu en 1772

Poids : 2081 g - longueur : 38 cm

largeur : 26,6 cm

1 500 / 1 800 €



101

TROYES 1711 - 1712

Gobelet en argent reposant sur une bête, gravée entre deux rangs de doubles filets : EP.

Maître orfèvre : Nicolas NOEL, actif de 1703 à 1734

Poids : 133 g - hauteur : 8,5 cm

Etat : ancienne réparation entre la bête et le corps

600 / 800 €

102

JURIDICTION D'AIX-EN-PROVENCE MILIEU DU XVIII^e SIÈCLE

Monture d'huilier-vinaigrier en argent de forme barquette quadripode à deux anses ajourées, le plateau est repoussé de godrons, tous les pourtours sont agrémentés d'une frise dentelée. Gravée à la pointe au revers : «2 M 6 Onces 4 Gros» - pour 2 marcs, 6 onces et 4 grains

Maître orfèvre : attribué à un des membres de la famille MANUEL, Pierre-Ange ou Joseph Etienne MANUEL (maître orfèvre à Draguignan et Salon) Poinçon : maître orfèvre au revers du plateau, sur les porte-burettes et les porte-bouchons (bouchons manquants), esperluette couronnée d'une fleur de lys

Poids : 622 g - longueur aux anses : 30,3 cm - largeur : 16,5 cm

Etat : modifications et restaurations aux pieds

500 / 800 €





**103
STRASBOURG DERNIER QUART DU XVIII^e
SIÈCLE**

Six cuillers à thé en suite en vermeil, modèle filet coquille, chiffrées sur la spatule postérieurement de deux lettres gothiques.

Maître orfèvre : Jacob-Henri ALBERTI, reçu en 1764

Poids : 191 g - longueur : 14 cm 400 / 600 €

**104
STRASBOURG 1772**

Huilier-vinaigrier en argent, complet de ses bouchons et deux flacons en verre taillé rehaussé or d'un motif fleuri feuillagé. De forme navette, il repose sur quatre pieds à enroulements à appliques de feuillage. Les porte-flacons figurent des ceps de vigne et des oliviers en rappel sur les bouchons.

Maître orfèvre : Johann-Friderich FRITZ, reçu en 1752 (meurt en 1780)

Poinçonné sur le corps et les porte-flacons, les bouchons non poinçonnés

Poids net : 848 g

Longueur : 26 cm - largeur : 13,4 cm - hauteur aux extrémités : 9 cm

Etat : une branche de raisins feuillagée à ressouder

Provenance : ancienne collection Pierre JOURDAN-BARRY 1 200 / 1 500 €



**105
AUGSBOURG 1670 - 1674**

Timbale en argent doré, modèle dit «peau de serpent».

Maître orfèvre : attribué à Johann BETZ, reçu en 1660

Poids : 125 g - hauteur : 8,4 cm

Etat : dévermeillée 800 / 1 000 €



106

TOULOUSE 1788

Paire de bougeoirs et ses bobèches en argent. A la base hexagonale à pans de tailles alternées succède un rang de lauriers et de croisillons en rappel sur le haut du binet et la bordure des bobèches. Le fût à six pans est rehaussé de feuilles d'acanthé, de guirlandes en chute prolongeant la cuvette soulignée de trois motifs géométriques amatis dans l'un desquels est gravé un chiffre de lettres entrelacées postérieur.

Maître orfèvre : Louis II DULAURIER, reçu en 1765

Poids : 1353 g - hauteur sans les bobèches : 28 cm - diamètre de la base : 15 cm

4 000 / 6 000 €





107
PARIS 1787 - 1788

Jatte en argent de forme carrée moulurée de contours et filets gravée au centre d'une armoirie du XIX^e siècle surmontée d'une couronne comtale.

Maître orfèvre : incomplet

Poids : 670 g - côté : 24,4 cm

On y joint son pendant sans poinçon gravée au centre d'une armoirie de marquis.

Poids : 703 g 800 / 1 000 €

108
SAINT-MAIXENT DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE

Tasse à vin en argent reposant sur une bête, l'appui-pouce figurant une fleur de lys à anneau latéral gravée sur le pourtour de motifs feuillagés encadrant les lettres J. ELLIE

Maître orfèvre : Augustin CASIMIR, reçu en 1763

Poids : 109 g - diamètre : 7,3 cm

État : sans poinçon sur l'appui-pouce 600 / 800 €

109
PARIS 1734 - 1735

Tasse à vin en argent, l'anse à tête de dauphins affrontés, gravée sur le pourtour Jean-Baptiste PLASSIEE, entre le nom et le prénom sont gravés une paire de rames croisés, un bateau à trois mâts et une ancre. A l'intérieur le baptême de Saint Jean-Baptiste et au revers un homme assis sur un tonneau tenant un verre dans la main gauche.

Maître orfèvre : Charles DESPLOTS, reçu en 1727

Poids : 112 g - diamètre : 7,7 cm 600 / 800 €



108



109



110
PARIS 1750 - 1751

Grand plat ovale en argent modèle filets contours gravé d'une couronne comtale sur le marli.

Maître orfèvre : Edme-Pierre BALZAC, reçu en 1739

Poids : 1466 g - longueur : 47,6 cm
largeur : 32 cm 800 / 1 000 €





111

PARIS 1744 - 1745

Écuelle à oreilles à canaux rayonnants en argent uni, gravée sur le pourtour C. L.A.

Maître orfèvre : PAUL NICARD, reçu en 1729

Poids : 471 g - diamètre aux oreilles : 30 cm

Poinçonnée du maître orfèvre sur les oreilles

Provenance : numéro d'inventaire 329, ancienne collection Paul DES MAREZ 2 200 / 2 500 €

112

NANCY 1759 - 1765

Paire de plats en argent polylobée moulurée de filets.

Maître orfèvre : Claude-Nicolas BARILLY, reçu en 1737

Poids : 1806 g - diamètre : 30 cm

Poinçon du garde Léopold RENAULDIN

1 500 / 1 800 €





113

PARIS 1767 - 1768

Écuelle couverte en argent uni à deux anses en coquilles stylisées. Le couvercle à double doucine délimité par des filets est surmonté d'une prise bouton. Le corps et le couvercle sont gravés d'une armoirie surmontée d'une couronne de marquis. Maître orfèvre : Guillaume PIGERON, reçu en 1762 Poinçonnée au revers des oreilles
Poids : 956 g - diamètre extérieur : 18,4 cm, aux anses : 30,8 cm
État : restaurations dans le couvercle, repolie

Provenance :

Ancienne collection Marcel Szejnberg, vente ADER du 4 février 2022 sous le n° 14. 2 500 / 3 000 €

114

LANDERNEAU CIRCA 1740

Coupe de mariage en argent reposant sur un piédoche estampé de médaillons dans des entourages feuillus, le corps uni, gravé A. LHOSTIS, à deux anses en consoles surmontées de perles.

Pas de poinçon de maître orfèvre, deux fois le poinçon de marque et de contrôle
Poids : 125 g - diamètre : 9,8 cm
hauteur : 3,8 cm 600 / 800 €







115

ATTRIBUÉ A L'ITALIE XVIII^e SIÈCLE

Calice en argent fondu uni, l'intérieur de la coupe en vermeil. Gravé au revers M^o UGETTO VITTI.

Pas de poinçon

Poids : 471 g - hauteur : 21 cm

Une patène en vermeil gravée d'un agneau pascal dans sa partie centrale est jointe.

Poinçon minerve

Orfèvre : difficile à identifier

Poids : 181 g - diamètre : 16 cm

Etat : petits chocs

400 / 600 €

116

PARIS FIN DU XIX^e DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Calice, sa patène, son aiguière liturgique complète de son bassin en argent pour partie dorée, à décor néorenaissance dans des encadrements délimités par des fonds amatis.

Poinçon minerve

Orfèvre : DEMARQUET Frères

Poids total net : 1613 g

Calice : hauteur : 24,5 cm - diamètre du pied : 13,3 cm

Patène : diamètre : 17,8 cm

Bassin : diamètre : 20,3 cm - hauteur : 8,5 cm

Aiguière : hauteur : 31 cm

Etat : usure au vermeil, chocs et enfoncements

800 / 1 000 €





117

PARIS CIRCA 1650

Calice en argent partiellement doré en bordure et à l'intérieur de la coupe. Le pied circulaire est bordé d'une frise feuillagée ajourée, soulignée d'une ligne de graines, il est gravé à la pointe au revers : F.C. Le pied est repoussé des instruments de la passion entre trois têtes d'angelots rapportés ciselés en rappel sur le nœud de la tige ciselé de fruits et la fausse coupe dans un encadrement de deux collerettes de godrons soulignées de deux collerettes de dimensions plus petites.

Maître orfèvre : attribué à François LENRET, reçu en 1643

Poids brut : 770 g - hauteur : 27,7 cm - diamètre du pied : 16,3 cm - de la coupe : 9,9 cm

Seul figure le poinçon du maître orfèvre sur la coupe - pas de poinçon de jurande -

Etat : ancienne restauration et consolidation entre l'intérieur du pied circulaire et le départ du fût

4 000 / 6 000 €



118

LYON CIRCA 1880 - 1890

Calice et argent pour partie vermeillée et sa patène. Il présente un décor émaillé polychrome essentiellement sur fond bleu y compris sur le départ de la tige. Sur le nœud à fond rouge est inscrit : «Calix meus inebrians quam praeclarus est» «Voici la coupe qu'ils auront en partage»

Poinçon minerve

Orfèvre : Thomas-Joseph Armand-Calliat (1822-1901)

Poids brut : 940 g

Hauteur : 24,5 cm - diamètre du pied : 15,4 cm, de la patène : 13,5 cm

Etat : légère déformation de la patène, bon état général des émaux : quelques manques d'émail blanc et bleu dans les pétales des fleurs et petits chocs dus à l'usage

800 / 1 000 €

119

PARIS FIN DU XIX^e DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Calice et sa patène en argent pour partie dorée à décor néorenaissance délimité dans des fonds amatis.

Poinçon minerve

Orfèvre : DEMARQUET Frères

Poids total net : 567 g

Hauteur du calice : 25 cm - diamètre du pied : 13,4 cm, de la patène : 17,8 cm

400 / 600 €





120

XIX^e SIÈCLE INTERPRÉTATION DE LA STATUE RELIQUAIRE DE SAINTE FOY DE CONQUES

En argent pour partie dorée, Sainte Foy est représentée sur son trône en majesté, la tête amovible formant reliquaire. Elle est rehaussée de pierres dures, d'agates et de verres colorés. La Sainte est fixée au trône par un pas de vis dissimulé par une pierre de couleur bleue.

Poids brut : 1032 g - hauteur : 28,6 cm

Poinçonnée au charançon

Etat : manque une pierre au sommet du sceptre tenu dans sa main gauche

1 000 / 1 500 €



121

LYON FIN DU XIX^e - DÉBUT XX^e SIÈCLE

Calice et sa patène en argent pour partie dorée, de style néogothique, la coupe en vermeil ainsi que la patène gravée de l'agneau encadré de la mention : PANIS VIVUS AGNUS DEI, la fausse coupe à décor d'arcatures. La base, polylobée, est gravée sur plusieurs pans des instruments de la passion dans des médaillons amatis, le nœud est rehaussé de six losanges dans lesquels figure un motif de feuilles.

Poinçon minerve

Orfèvre : FAVIER Frères

Poids net du calice : 504 g - hauteur : 26,8 cm -

diamètre de la base : 16 cm,

de la patène : 104 g - diamètre : 14,2 cm

400 / 600 €



122

LYON DEUXIÈME MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE

Calice de voyage dans son écrin de transport et sa patène en argent pour partie vermeillée. L'écrin en métal argenté ainsi que le piédouche gravé au revers P. BOUVIER

Poinçon minerve sur la coupe du calice et la patène

Orfèvre : NESMES OLLAGNIER

Poids net : 76 g - hauteur du calice : 9,5 cm - diamètre de la patène : 8,8 cm

150 / 200 €



123

PARIS 1642 - 1643

Calice et patène en argent redoré, repoussé, fondu et ciselé. Le pied circulaire est bordé d'une frise feuillagée ajourée de feuilles d'acanthé, soulignée d'une ligne de graines. Il est repoussé ciselé du voile de Véronique, de l'échelle et de la colonne ainsi que de la croix, l'éponge et le glaive dans un encadrement feuillagé. Sur le pied sont rapportés trois têtes d'angelots ciselées en rappel sur le nœud ovoïde et la fausse coupe dans un encadrement de deux collerettes de godrons soulignées de deux collerettes de dimensions plus petites. Au revers de la patène figure la résurrection mouluré de perles.

Poids net du calice : 676 g - hauteur : 26,7 cm - diamètre du pied : 15,7 cm - de la coupe : 9,8 cm - poids de la patène : 239 g - diamètre : 17 cm

Poinçons sur le calice : maître orfèvre (incomplet, illisible) et jurande au revers et sur la coupe - pas de poinçon sur la patène. 5 000 / 6 000 €



124

LYON DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Chapelle portative dans son écrin, gravée au revers du porte-burettes : «OFFERT PAR DES AMIS L'ABBE JOSEPH BOUVET NANTUA 7 JUIN 1903» et du calice «J. BOUVET 7 JUIN 1903». Elle est composée d'un calice et sa patène en argent doré et de ses burettes reposant sur un plateau en bronze doré. Le décor est composé d'oiseaux figurant le Saint-Esprit en rappel sur toutes les pièces, excepté la patène gravée au revers d'une croix dans un encadrement de vignes.

Poinçon minerve

Orfèvre : A. FAVIER NEVEUX dans un losange et sur une étiquette : FABRIQUE D'ORFEVRENERIE ET DE BRONZES D'EGLISE LYON

Poids net : 556 g

Calice : hauteur : 23 cm

Patène : diamètre : 13 cm

Plateau de burettes : longueur : 26,7 cm - largeur : 17 cm

800 / 1 000 €



125

LIÈGE DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE

Soupière et un plat de présentation en argent fondu et repoussé, l'intérieur en argent doré. La soupière, de forme ovale à décor de côtes torsées sur quatre pieds à enroulement prolongés d'attaches rocaille en rappel à la base des anses. La bordure supérieure est composée de filets enrubannés. Le couvercle, également à côtes torsées, est flanqué d'un artichaut au naturel et son feuillage accompagné de jeunes pousses. Le revers du couvercle est gravé des anciennes mesures : PESE 130 ONCES, 18 ESTERLINS.

Attribué au maître orfèvre : Jean-François BEANIN (1726 - 1796)

Poids : 5816 g - longueur : 37 cm - largeur : 23 cm - hauteur : 32 cm

Le plat de présentation de LIEGE 1759, de forme ovale à contours est prolongés de côtes torsées et agrafes rocailles.

Attribué au maître orfèvre : Jean Adrien GROSSE

Poids : 1672 g - longueur : 47,6 cm - largeur : 36,5 cm

35 000 / 40 000 €







126
PARIS DE LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE A 1809 - 1818

Quatre gobelets miniatures en argent dont trois circulaires moulurés de filets, le quatrième en argent doré à pans et anse latérale.

Orfèvre : Charles-Joseph MAZENGARBE, Théodore TONNELIER, et illisibles

Poids : 92 g - hauteur : 3,8 - 3,9 et 4 cm

100 / 120 €

127
PARIS 1798 - 1809

Paire de salières doubles tripodes en argent à prise centrale, les pieds prolongés de sphinx portant le nemès.

Orfèvre : Augustin DESNOYERS-HUBERT, insculpe en 1803 - 1804

Poids net : 435 g - longueur : 17,2 cm - largeur : 7,5 cm - hauteur : 17,8 cm

Etat : intérieurs en verre changés, l'un cassé

On y joint une pelle à sel postérieure

Poids : 4 g

150 / 200 €



128
PARIS 1809 - 1818

Soupière Premier Empire circulaire en argent uni, le corps à deux anses à la grecque et attaches de feuilles d'acanthé, le couvercle surmonté d'une graine à vis figurant une pomme de pin sur une terrasse de feuilles.

Orfèvre : LESOT de la PANNETERIE, insculpe en 1798

Poids : 1594 g - diamètre sans les anses : 24,5 cm - hauteur : 22 cm

800 / 1 000 €



129
PARIS 1819 - 1838

Paire de salières doubles en argent ovales et leurs cristaux gravés et taillés à pans reposant sur quatre griffes de lions ailés, lions en rappel sur les porte-salières. La prise centrale en gaine surmontée d'une prise terminée par une tête de bélier. La gaine est gravée d'une armoirie surmontée d'une tête de maure.

Orfèvre : F.A. BOULANGER, insculpe en 1819
Poids brut : 1657 g - longueur : 17 cm - largeur : 8,7 cm - hauteur : 19,5 cm
Etat : deux petits éclats en bordure à un cristal

300 / 400 €

130
PARIS 1819 - 1838 ET ESPAGNE

Nécessaire de voyage composite composé d'une timbale en argent deuxième titre poinçonné J. RUIZ au revers, dans lequel s'insèrent un couvert de table pliant composé d'une fourchette, d'une cuiller, d'un couteau à double lame acier et vermeil et d'une salière en nacre (manque le couvercle).

Orfèvre : attribué à J.B. Boitin, «La coutellerie», insculpe en 1815 - 1816, Espagne pour la timbale
Etat : manque l'écrin, cuilleron dévermeillé, manque un écu de vermeil sur le manche en nacre de la fourchette

Gainage intérieur probablement non d'origine, timbale changée

Poids brut : 351 g

150 / 200 €



131
PARIS 1798 - 1809

Soupière couverte en argent de forme ovale reposant sur un piédouche godronné, le corps et le couvercle uni, à deux anses à la grecque stylisée à attaches de feuillages fleuris, le couvercle surmonté d'une pomme de pin sur sa terrasse de feuilles. Le corps et le couvercle gravés d'un écu chiffré lauré.

Orfèvre : Jacques-Grégoire ROUSSEAU, insculpe en 1803 - 1804
Poids : 2053 g - longueur sans les anses : 27,8 cm - largeur : 19,2 cm - hauteur : 31 cm
Etat : petit enfoncement au couvercle

1 000 / 1 500 €



132

PARIS 1824 - 1836

Inhabituelle pelle à poisson en argent dont l'attache à la spatule figure une écrevisse au naturel. Le repéré s'articule autour d'un tronc encadré de palmes.

Orfèvre : François-Pamphile JOSAN
Poinçonnée au vieillard 1818 - 1838
Poids brut : 135 g - longueur : 35 cm

100 / 120 €



134

PARIS 1809 - 1819

Pelle à poisson en argent, manche en bois tourné reposant sur une longue hotte, elle est gravée d'une carpe en partie centrale.

Orfèvre : DENOYELLE, insculpe en 1812 - 1813
Poids brut : 156 g - longueur : 34,5 cm

Etat : ancienne restauration entre le haut du manche et la spatule 100 / 120 €

133

PROVINCE FRANCAISE 1819 - 1838

Tasse en argent uni légèrement évasée et circulaire, elle repose sur une bête monogrammée LG, l'anse à enroulement surmontée d'une languette.

Gravée sur le corps en majuscules : LOUISE GAYIET, en-dessous F B P et J G.

Orfèvre : illisible

Poids : 239 g - hauteur : 8,8 cm

Poinçons : numéro de département illisible

État : modèle inspiré par les tasses du nord de la France, petite déchirure à l'attache de l'anse (réparable)

150 / 200 €

135

LYON 1818 - 1839

Théière balustre en argent reposant sur un piédouche bordé d'un décor à la molette losangique. Le corps reçoit trois rangs de filets forts espacés, rehaussés de frises en appliques alternés de pétales de fleurs. Le couvercle à charnière est sommé d'une prise figurant une grenade retenue par une chaîne à l'anse. Le bec verseur est terminé par une tête de canard.

Pas de poinçon d'orfèvre

Poids brut : 606 g - hauteur : 22 cm

Etat : petit choc sur le corps et goupille de l'anse à refixer 550 / 700 €

136

ITALIE, MILAN PREMIER QUART DU XIX^e SIÈCLE

Pot couvert en argent (ou composteria) au couvercle amovible sommé d'un écureuil grignotant une noisette. Base tripode prolongée de pieds retenant la coupe centrale unie terminée par des enroulements de feuilles ajourées.

Orfèvre : attribué à Paolo MASSERINI

Poids : 173 g - hauteur : 15,5 cm 200 / 300 €





137

PARIS 1798 - 1809

Paire d'assiettes à dessert en vermeil de forme ronde bordées de rais de cœur gravées sur le marli aux armes du Prince Camille et de Pauline Borghèse. Ce service composé de 1800 pièces aurait été offert par son frère Napoléon Bonaparte en 1803 pour leur mariage.

Orfèvre : Martin-Guillaume BIENNAIS, BIENNAIS en toutes lettres sur une des deux assiettes, poinçon d'orfèvre dans un losange.

Poinçon de la garantie des orfèvres, repoinçonnée au charançon lors de la vente du service en 1892

Poids : 1085 g - diamètre : 23,7 cm

2 500 / 3 500 €



138
PARIS CIRCA 1850

Douze cuillers de confiturier en vermeil estampé d'un modèle feuillagé, médaillon non chiffré.
 Poinçon minerve
 Orfèvre : Jean DEVAUX insculpe en 1831
 Poids : 157 g 120 / 180 €

139
FRANCE XIX^e SIÈCLE

Saucière, son plateau attachant et sa doublure amovible en argent à deux becs verseurs, le corps repoussé de côtes et d'un médaillon rocaille central de part et d'autre chiffré.
 Poinçon minerve
 Orfèvre : ODIOT dans un losange et ODIOT A PARIS en toutes lettres et numéro de modèle 4909
 Poids net : 1092 g - longueur : 27 cm - largeur : 17 cm - hauteur : 14 cm 600 / 700 €



140
PARIS FIN DU XIX^e SIÈCLE

Dans un coffret en bois et garniture de laiton portant le nom du revendeur : A. BRETON 39 & 41 Place du Grand Marché TOURS, partie de ménagère modèle uniplate sans épaulement en argent chiffrée dans un médaillon en applique lauré.

Elle est composée de 94 pièces :

- 18 cuillers de table
- 18 fourchettes de table
- 18 cuillers à entremets
- 18 fourchettes à entremets
- 18 cuillers à thé
- 1 manche à gigot
- 1 couvert à gigot
- 1 louche

Poids net : 3664 g - poids brut : 444 g

Poinçon minerve

Orfèvre : Emile PUIFORCAT

Sont joints : 1 pelle à tarte, 1 pince à sucre, 1 couteau à fromage et 4 pelles à sel de modèles différents, pour la plupart au même chiffre - poinçon minerve -

Poids net : 77 g - poids brut : 241 g

Etat : manquent la clé et la plaque de laiton de la serrure 1 500 / 2 000 €





141



143



142



144

**141
PARIS 1809 - 1819**

Cafetière en argent tripode à pattes de lion à larges attaches de palmes, ceinturée en partie haute d'un décor à la molette en rappel sur le couvercle à charnière surmonté d'une pomme de pin, le bec verseur terminé par une tête de cheval.

Orfèvre : J.A.C. Cressend, insculpe en 1810
Poids brut : 567 g - hauteur : 23,5 cm

200 / 300 €

**143
PARIS 1809 - 1818**

Verseuse égoïste tripode en argent reposant sur des pieds à attaches médaillon, le bec verseur en bec de canard repoussé de côtes, le couvercle bordé de palmettes. Manche en bois reposant sur une hotte, appui-pouce à enroulement.

Orfèvre : Pierre CHAUVIN, insculpe en 1806
Poids brut : 163 g - hauteur : 12,8 cm

État : pied à redresser 100 / 150 €

**142
LIEGE 1814 - 1831**

Importante verseuse tripode en argent et anse en bois noirci à deux points d'accroche reposant sur deux hottes. Les pieds griffe à attaches de feuilles d'acanthé, le corps ovoïde lisse ceinturé d'une frise en rappel sur le couvercle à charnière. Le bec verseur est terminé par une tête de chien, le couvercle est sommé d'une rose sur sa terrasse de feuilles amovible.

Orfèvre : Guillaume DRION 1798 - 1847

Poids brut : 1739 g - hauteur : 40,5 cm

Poinçons uniquement sur les pieds, poinçon de recense 833°/°° et garantie - poinçon de garantie d'importation de 1831 à 1868 - pas de poinçon sous le couvercle ni le corps

Etat : divers petits enfoncements sur le corps, ancienne cassure au milieu d'un pied

1 200 / 1 500 €

**144
PARIS 1798 - 1809**

Verseuse en argent tripode et anse en bois tourné. Les pieds terminés par des griffes de lion à attaches de feuilles d'acanthé, le corps uni, gravé d'un blason de lettres entrelacées, le couvercle à charnière sommé d'une pomme de pin.

Orfèvre : Louis Joseph BOUTY, MILLERAUD BOUTY père, reçu en 1779

Poids brut : 565 g - hauteur : 23,5 cm

200 / 300 €



145

PARIS ENTRE 1899 ET 1936

Boîte à bijoux sur âme de bois, argent et émail. De forme rectangulaire, à charnière et serrure (manque la clé), doublée de velours clair. Au centre du couvercle un émail sur fond rose circulaire figure un nœud de rubans dans un entourage feuillagé. Un quadrilatère entoure cet émail et aux quatre angles sont disposées des fleurs en guirlandes sur un support émaillé de même couleur.

Poinçon minerve

Orfèvre : Janvier QUERCIA

Poids brut : 728 g - longueur : 20,1 cm - largeur : 13,5 cm - hauteur : 3,8 cm

Etat : petits accidents à l'émail 250 / 300 €



146

PARIS FIN DU XIX^e DEBUT DU XX^e SIÈCLE

Coupe en argent de forme circulaire polylobée, rehaussée de rangs de filets feuillagés en bordure soulignés de coquilles, les pieds à attaches de feuilles d'acanthé.

Poinçon minerve

Orfèvre : Paul CANAUX & Cie

Poids : 325 g - diamètre : 21,8 cm 200 / 300 €



147

PARIS DEUXIEME TIERS DU XIX^e SIÈCLE

Contenu dans quatre coffrets chiffrés DB, ensemble de couverts à entremets en vermeil composé de 128 pièces. Modèle filets sans épaulement, chiffre rapporté sur la spatule : DB.

1^{er} écrin :

- 6 cuillers à compote,

- 2 cuillers à sucre,

Manque la pince à sucre

2^e écrin :

- 30 cuillers à thé

3^e écrin :

- 30 fourchettes et 30 cuillers

4^e écrin :

- 30 couteaux à entremets à manche de nacre

Poinçon minerve

Orfèvre : Pierre QUEILLE

Poids net : 3769 g - poids brut des couteaux : 1234 g

2 000 / 3 000 €



148
FRANCE FIN DU XIX^e SIÈCLE DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Service égoïste en argent composé de quatre pièces et son plateau. Modèle de style Louis XVI reposant sur quatre pieds à attaches de feuilles d'acanthé et de médaillons de lauriers, les prises en pommes de pin sur une terrasse repoussée de godrons. Le plateau carré est bordé d'une tresse de lauriers et de rubans croisés.

Poinçon minerve

Maître orfèvre : Alphonse DEBAIN, insculpe en 1883, biffé en 1911

Poids brut : 1623 g - dimensions du plateau :
 25,6 cm x 25,6 cm 600 / 800 €

149

FRANCE XIX^e SIÈCLE

Douze petites cuillers en argent, le cuilleron vermeillé sommé de personnages historiques.

Poinçonnées au sanglier

Orfèvre : Jules GALLERAND

Poids : 232 g - longueur : 12,3 cm

On y joint cinq petites cuillers en métal probablement d'origine italienne et une sixième en argent surmontée d'un ours (deuxième titre) d'un poids de 13 g 100 / 200 €



150

FRANCE DEUXIÈME MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Dans un coffre en chêne muni d'une poignée centrale et doublé de feutrine ensemble de de couverts à entremets en vermeil composé de soixante-dix-sept pièces sur trois plateaux :

1^{er} plateau :

- 18 cuillers à thé
- 4 cuillers à compote,
- 1 cuiller à sucre,
- 6 couteaux à lames de vermeil,

2^e plateau :

- 12 couteaux à lames de vermeil,

3^e plateau :

- 18 fourchettes,
- 18 cuillers

Modèle aux manches violonnés à décor de volutes, coquilles et fleurons, de style Régence.

Poinçonnée au cygne et pour cinq cuillers à thé de 1819 - 1838 par Jean-Joseph RIVET

Poids des pièces pesables : 3530 g - poids brut des couteaux : 1999 g - Poids total : 5529 g

2 500 / 3 000 €



151

PARIS FIN DU XIX^E DÉBUT DU XX^E SIÈCLE

Ensemble en suite de trois plats en argent, deux de forme ronde, le troisième de forme ovale. Polylobés, bordés de filets et gravés d'un chiffre de lettres entrelacées sur le marli, ils sont rehaussés d'un motif d'enroulements feuillagés poursuivant les rangs de filets.

Poinçon minerve

Orfèvre : CARDEILHAC PARIS en toutes lettres et poinçon losangique pour Edouard CARDEILHAC

Poids : 3028 g

Dimensions du plat ovale : longueur : 43,2 cm - largeur : 30,4 cm, des plats circulaires : 32 cm 1 200 / 1 500 €



152

PARIS CIRCA 1940 - 1950

Grand plateau en argent de forme rectangulaire à pans.

Poinçon minerve

Orfèvre : LAPPARRA en toutes lettres

Poids : 5133 g - longueur aux anses : 63 cm - largeur : 45 cm 3 000 / 4 000 €

153

Deux paires de carafes à liqueur en cristal taillé et montures argent.

Poinçon minerve

Travail étranger

Poids brut : 2330 g et 3478 g

150 / 200 €



154

FRANCE DEUXIÈME MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Dans son coffre de transport en acajou à filets de laiton, gravé sur le couvercle d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne de marquis : un nécessaire de voyage en cristal et argent composé de divers flacons, encriers, cafetière de voyage, boîte à savon, et brosse à dents.

Poinçon minerve

Orfèvre : poinçon losangique de Jean-Baptiste AUCOC et en toutes lettres AUCOC.

Poids net : 396 g - brut : 781 g (monture argent sur cristal)

On y joint un dé en argent poinçonné au sanglier
Etat : nombreux manques d'accessoires ainsi que la clé tréflée

400 / 600 €



155

PARIS MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

Ménagère en argent dans sa caisse rectangulaire à charnière doublée de velours rouge à deux poignées latérales. Elle comprend 136 pièces :

1^{er} plateau :

- 38 couteaux de table lames en acier à bouts ronds,
- 6 couteaux à fromage (idem),

2^{ème} plateau :

- 15 cuillers de table,
- 17 fourchettes de table,
- 6 cuillers à entremets,
- 6 fourchettes à entremets,
- 2 cuillers à moutarde,

3^{ème} plateau :

- 18 fourchettes de table,
- 1 louche,
- 1 cuiller à ragoût,
- 1 service à douceurs (4 pièces),

4^{ème} plateau :

- 1 service à gigot,
- 1 pelle à gâteaux,
- 1 cuiller à compote,
- 1 couvert à salade,

Et 16 cuillers à thé

Orfèvre : Henri-Louis CHENAILLER, insculpe en 1839, biffé en 1859,

Poinçon d'export mis en service en 1840 jusqu'en 1879

Poids net : 7830 g - poids brut des pièces fourrées : 2909 g

Sont joints de modèle et d'orfèvre différents : quatre couteaux à poisson deuxième titre, quatre pelles à sel et une pince à sucre en vermeil.

2 000 / 2 500 €





156

FRANCE DERNIER QUART DU XIX^e SIÈCLE

Dans son écrin en cuir à la forme doublé de velours bleu, nécessaire d'enfant composé d'une tasse, d'une large soucoupe et sa cuiller en argent pour partie vermeillée. L'ensemble est gravé de motifs inspirés de la nature de style japonisant : canards, poussins, insectes, papillons, nénuphars, ou bambous. Chiffré B sur un parchemin roulé ainsi que sur l'écrin.

Poinçon minerve

Orfèvre : dans un losange poinçon d'orfèvre et en toutes lettres : TALLOIS & MAYENCE 19, bd de Strasbourg, Paris

Poids net : 574 g

Longueur du plateau : 25 cm - largeur : 14,6 cm

Etat : mauvais état de l'écrin 300 / 400 €

157

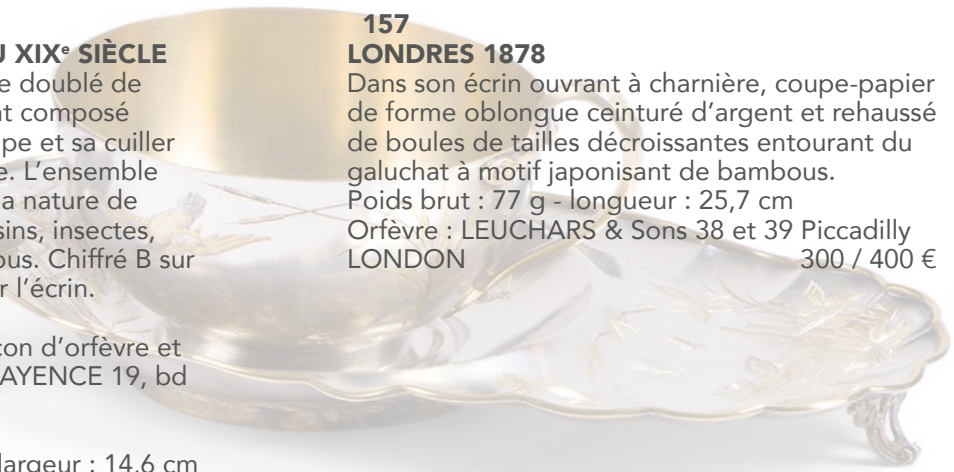
LONDRES 1878

Dans son écrin ouvrant à charnière, coupe-papier de forme oblongue ceinturé d'argent et rehaussé de boules de tailles décroissantes entourant du galuchat à motif japonisant de bambous.

Poids brut : 77 g - longueur : 25,7 cm

Orfèvre : LEUCHARS & Sons 38 et 39 Piccadilly LONDON

300 / 400 €



158
CARDEILHAC & LUCIEN BONVALLET CIRCA
1895 - 1900

Ecrin en cuir de voyage pour six épingles de cravate, rehaussé de chardons et leurs tiges en vermeil aux angles du couvercle, rappelant le «piquant» des objets contenus.

Longueur : 12 cm - largeur : 9,5 cm

hauteur : 4 cm

120 / 150 €



159
CARDEILHAC - TABLETIER

Poudrier chatelaine en ébène et bois de rose, dissimulant miroir et houppette. Un gland de satin tressé cache également un étui à rouge à lèvres.

Signé CARDEILHAC PARIS

Diamètre : 6 cm

150 / 200 €



160
CARDEILHAC CIRCA 1889

Pelle et son plateau ramasse-miettes en argent et partie de manche en ivoire sur un modèle de Lucien BONVALLET dessinateur. Rare décor aux œillets réalisé en applique, reprise en ciselure sur fond amati pour partie.

Poinçon minerve

Poinçon losangique de l'orfèvre et en toutes lettres : CARDEILHAC PARIS et la lettre M sur chaque pièce

Poids brut : 466 g - longueur de la pelle : 35,5 cm, du plateau : 20,7 cm

161
PARIS CIRCA 1890 - 1900

Verseuse couverte en argent à décor de trèfles, l'anse et la prise en buis, sur un modèle de Lucien BONVALLET dessinateur.

Poinçon minerve

Orfèvre : Ernest CARDEILHAC, successeur de son père en 1882

Poids brut : 241 g - hauteur : 13,7 cm

Poinçon au revers : en toutes lettres CARDEILHAC PARIS et dans un losange

800 / 1 000 €

À l'occasion de l'Exposition thématique organisée par l'Union Centrale en 1889 consacrée à la nature, Ernest CARDEILHAC reçut la médaille d'argent.

CITES FR2401100016-K

650 / 700 €





162
CHRISTOFLE CIRCA 1940

Pot couvert en argent uni figurant une marmite quadripode prolongée de demi-sphères en rappel sur la prise du couvercle, dans le goût de Jean-Charles Moreux

Poinçon minerve

Orfèvre : CHRISTOFLE dans un losange

Poids : 152 g - hauteur : 11,4 cm 200 / 250 €



163
FRANCE XX^e SIÈCLE

Nécessaire d'enfant en argent composé d'une assiette à bouillie, cuiller, couvert, couteau, cuiller à œuf, coquetier et sa timbale.

Modèle non chiffré.

Poinçon minerve

Orfèvre : Emile PUIFORCAT

Poids net : 424 g - brut (couteau) : 49 g

200 / 300 €



164
PARIS PREMIER QUART DU XX^e SIÈCLE

Dans un écrin de revendeur titré FLORY à Nîmes, ensemble de douze gobelets à vodka en argent uni.

Poinçon minerve

Orfèvre : Charles BARRIER, 1905 - 1923

Poids : 236 g - hauteur : 4,1 cm 250 / 300 €

165
CHRISTOFLE CIRCA 1925

Rare coupe « Art Déco » en métal argenté sur piédouche à plusieurs pans en rappel sur le coupe à multiples doucines prolongées de côtes jusqu'au centre, soulignées d'un motif floral central de quatre diamètres.

Orfèvre : CHRISTOFLE en toutes lettres et losangique, numéro de modèle : 2999912

Diamètre : 25,7 cm - hauteur : 6,4 cm

Dans le livre d'Henri BOUILHET, paru pour le 150^{ème} anniversaire de CHRISTOFLE «Christofle silversmith since 1830», cette coupe figure en page 225 dans le cadre de l'Exposition internationale des Arts Décoratifs de Paris

250 / 300 €





166

FRANCE CIRCA 1940

Paire de bouts de table en argent à trois bras de lumière, la base circulaire, la cuvette gravée d'une corolle de filets prolongés par le fût à pans en rappel sur les bobèches et la partie centrale.

Poinçon minerve

Orfèvre : TETARD Frères

Poids : 1395 g - diamètre de la base : 11,2 cm

800 / 1 000 €



168

FRANCE CIRCA 1970

Sabre à champagne en acier forgé, la lame signée THIERS France

Longueur : 40 cm

100 / 150 €

167

TRAVAIL ÉTRANGER

Ensemble de douze porte-couteaux en argent gravés de frises de losanges toutes faces.

Poinçonnés au cygne

Poids : 324 g - longueur : 8,5 cm

180 / 200 €





169

PARIS CIRCA 1950

Deux plats en argent uni, un carré et un rectangulaire gravés du même chiffre de lettres entrelacées.

Poinçon minerve

Orfèvre : PUIFORCAT en toutes lettres et dans un losange

Plat rectangulaire : poids : 1039 g - longueur : 39,5 cm - largeur : 26,2 cm

Plat carré : poids : 1310 g - côté : 32,8 cm

1 000 / 1 200 €

170

PARIS FIN XIX^e DÉBUT XX^e SIÈCLE

Plat demi-creux circulaire à cinq contours.

Poinçon minerve

Orfèvre : Alphonse DEBAIN

Poids : 1053 g - diamètre : 32 cm 400 / 500 €





171
PARIS 1913 - 1932

Saucière à crustacés en argent martelé et bordure ourlée reposant sur une bête. Long bec verseur, l'anse figurant une carapace de crustacé. Orfèvre : Paul Emile MANGIN, son poinçon losangique et son «différent» : TANT PIS
Poids : 149 g - longueur : 16 cm - hauteur : 4 cm
500 / 600 €

172
GEORGES K. GLASER 1910 - 1995

Œuvre en dinanderie de cuivre argenté de forme ronde figurant un escargot au naturel semblant progresser sur un fond de pétales de fleurs, signée GLASER.
Diamètre : 33 cm
300 / 400 €





173

PARIS EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Jardinière de salon en argent, la doublure amovible en vermeil. De forme ovale, à décor repoussé d'une femme fleur des deux côtés, modèle attribué à A. Truffier et A. Mucha, modèle «Princesse lointaine».

Poinçon minerve

Orfèvre : Alphonse DEBAIN, reçu en 1883

Poids : 382 g - longueur : 16,2 cm - largeur : 7 cm - hauteur : 7 cm

Références :

- reproduite dans la Revue de la Joaillerie Bijouterie,

- reproduit dans Paris Salon volume V, page 31,

- pour la collaboration Truffier Mucha / Leblanc Barbedienne voir «Appliques : «Scarabées ou Princesse Lointaine» Musée Royaux Bruxelles

800 / 1 000 €

174

PARIS EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Porte-menu en argent figurant une femme fleur de face dont le dessin est attribué à A. Truffier et Mucha, modèle «Princesse lointaine».

Poids : 42 g - longueur : 6,7 cm - hauteur : 5 cm

Poinçon minerve

Orfèvre : Alphonse DEBAIN, insculpe en 1883

150 / 200 €



175
PARIS CIRCA 1880

Plateau de forme rectangulaire en métal argenté martelé rehaussé d'une patine dorée sur le fond ainsi que la bordure, le revers étant laissé lisse, encadrant l'empreinte d'une ombellifère selon le procédé mis au point par Henri Bouilhet.
Poinçon : CHRISTOFLE en toutes lettres et numéro de modèle : 1425509
Dimensions : 26,1 cm - largeur : 20 cm
État : légère usure à la patine dorée

250 / 300 €



176
CHRISTOFLE CIRCA 1880

Balayette et sa pelle en métal argenté selon le procédé dit «des Empreintes au naturel» mis au point par Henri BOUILHET, dans une feuille de Pawlonia.
Poinçon en toutes lettres CHRISTOFLE et poinçon losangique et numéro de modèle 1744872
Etat : légère désargenture au revers de la feuille

250 / 300 €

177
CHRISTOFLE 1867

Coupe circulaire sur piédouche en métal argenté pour un prix d'horticulture gravé au centre ainsi qu'EXPOSITION UNIVERSELLE DE MDCCCLXVII A PARIS encadrant dans un médaillon central le profil de Napoléon III (NAPOLEON III EMPEREUR en toutes lettres) par H. PONSCARME F (fecit).
Orfèvre : CHRISTOFLE & Cie au revers en toutes lettres et numéro de modèle 610509
Diamètre : 22 cm - hauteur : 15,4 cm

300 / 400 €



178
CHRISTOFLE CIRCA 1850

Légumier couvert en métal argenté, polylobé, à deux anses à enroulements, la prise figurant une spectaculaire fleur sur sa terrasse de feuilles. Il est gravé d'un chiffre dans un médaillon fleuri.
Poinçon en toutes lettres : CHRISTOFLE, dans un losange et numéro de modèle : 59950
Dans le milieu du siècle, la maison Christofle, grâce au rachat du brevet de l'électrolyse, mis les arts de la table à disposition du plus grand nombre, cantonnés qu'ils étaient à l'époque aux classes supérieures. Les pièces d'usage remplacèrent celles d'apparat. Ce légumier, dont un modèle approchant figure dans le catalogue de la firme vers 1850 en est un parfait exemple en excellent état de conservation.

Diamètre aux anses : 22 cm - hauteur : 18,5 cm

300 / 400 €





179
CHRISTOFLE & LUC LANEL CIRCA 1940

Dans son écrin de forme rectangulaire à charnière signé : Orfèverie Christofle, coupe-papier en métal argenté. Poinçon d'orfèvre et en toutes lettres CHRISTOFLE
Longueur : 25,1 cm 200 / 250 €



180
FRANCE CIRCA 1970

Nécessaire de bureau constitué d'un coupe-papier et d'une loupe en acier, ébène et prise en métal argenté figurant une patte de lion. La loupe en plexiglas (rayure). Orfèvre : RAVINET DENFERT en toutes lettres et poinçon carré
Longueur : coupe papier 26,3 cm, loupe : 21 cm
250 / 300 €



181
CHRISTOFLE CIRCA 1900

Verseuse égoïste en argent repoussé d'un motif de draperies en rappel sur le bec verseur encadrant un médaillon non gravé rehaussé de feuillages sur tout le pourtour. Poinçon minerve
Poinçon d'orfèvre et numéro 2005
Poids brut : 267 g - hauteur : 13,3 cm
200 / 300 €

182
PARIS SIGNÉ 1909

Légumier en métal argenté de forme circulaire à deux anses, encadrées de deux cosses de doubles pois et leur feuillage travaillés en repoussé semblant jointes par des liserons ; le couvercle de branches fleuries feuillagées dans six réserves géométriques prolongées par une prise centrale de même modèle. Orfèvre : Gustave AUBRY, 1899
Signé GUERRIER 1909
Diamètre sans les anses : 18,6 cm
hauteur : 15 cm 200 / 250 €



183

CHRISTOFLE DEUXIÈME MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Rare pelle à fraises en argent pour partie vermeillée à cuilleron ovale, la prise figurant une branche de fraisier portant fleur, feuilles et fruits.

Poinçon minerve

Orfèvre : Charles CHRISTOFLE

Poids : 98 g - longueur : 16,5 cm

Modèle dessiné par ROSSIGNEUX pour la Marquise de la Païva

600 / 800 €



184

ITALIE CIRCA 1970

Théière et son bec verseur muni d'un filtre en argent 800°/° de forme tronconique à l'imitation d'un tronc d'arbre martelé. L'anse, en ébène de macassar, est laissée au naturel fixée au corps par deux hottes

Revendeur : SPRITZER & FUHRMANN, fabriqué en ITALIE

Poids brut : 670 g - hauteur : 19 cm

900 / 1 000 €



185

TRAVAIL ÉTRANGER XIX^e - XX^e SIÈCLE

Miroir de toilette à poser en argent de forme rectangulaire, la bordure supérieure à contours, l'ensemble est bordé d'un décor ajouré de pensées et leur feuillage. Au revers, le centre du support est orné d'une malachite figurant un coeur. Un anneau permet de le suspendre.

Poinçonné au cygne

Poids brut : 1234 g - hauteur : 23,5 cm - largeur : 18 cm

600 / 800 €



186

ÉTATS-UNIS CIRCA 1880

Vide poche en cristal argent figurant un canoë des indiens d'Amérique du Nord, la monture à l'imitation du bouleau cousu surmontée en guise de proue de deux plumes croisées. Le cristal simulant la barque gravée de même.

Marque de J.E. CALDWELL & Co revendeur, PHILADELPHIE

Poids brut : 603 g - longueur : 24,5 cm - hauteur : 11 cm

700 / 800 €

EXPOSITION UNIVERSELLE DE MDCCCLXVII A PARIS



HORTICULTURE



187

NEW YORK ENTRE 1866 ET 1922

Dans son écrin rectangulaire en velours gaufré de motifs feuillagés, l'intérieur en soie bleue, frappé : HOWARD & Cie 37 avenue de l'Opéra PARIS, ensemble de six salières en argent martelé et leurs pelles, aux manches martelés de même.

Orfèvre : HOWARD & CO

Poids net : 97 g

Poinçonné au sanglier

Etat : faiblesse à la soie intérieure

250 / 300 €



188

TIFFANY MODELE DÉPOSÉ EN 1923

Ménagère en argent composée de 187 pièces :

- 10 couteaux de table,
 - 12 couteaux à fruits,
 - 4 couteaux de table (de taille inférieure),
 - 12 couteaux à poisson,
 - 8 «iced tea spoons»,
 - 12 fourchettes à entremets, pour partie dorée,
 - 12 fourchettes à poisson (dorée),
 - 11 fourchettes à deux dents,
 - 12 fourchettes à fruits (dorées) à long manche,
 - 12 fourchettes à huîtres,
 - 12 fourchettes à dessert (dorées),
 - 7 cuillers à soupe,
 - 12 fourchettes de table,
 - 15 cuillers à café,
 - 5 cuillers à entremets,
 - 6 cuillers à glace,
 - 11 fourchettes de table,
 - 3 fourchettes de service,
 - 2 cuillers de service,
 - 1 couvert à salade,
 - 1 pelle à tarte,
 - 1 cuiller à sauce,
 - 2 pelles de service ajourées,
 - 1 pince à sandwich,
 - 2 petites pièces de service,
- Poids net : 6852 g - poids brut des manches
fourrés : 2056 g

2 000 / 3 000 €



189

TIFFANY & CO À PARTIR DE 1907

Reproduction en argent d'une coupe couverte à deux anses londonienne datant de 1751.

Gravée sur une des faces sous le drapeau du Mexique : «To Señor Don José Gille Delgado y Olazabal Minister Resident of His Catholic Majesty at Berlin. From the Government of the United States of America in recognition of his able assistance - in the protection of American interests in Germany 1917 - 1918».

Poids : 1679 g - hauteur : 29 cm 600 / 800 €

190

NEW YORK PREMIER QUART DU XIX^e SIÈCLE

Mug en argent à fond plat figurant un tonneau bordé d'un motif de cordelettes en bordure, anse à enroulement inversé.

Orfèvre : Charles ALDIS

Poids : 142 g - hauteur : 8,3 cm
diamètre : 6,9 cm

400 / 600 €





191
MEXIQUE XX^e SIÈCLE

Ensemble en suite de douze assiettes de présentation en argent 925°/°°°, de forme circulaire moulurée de filets, chiffrées sur le marli.

Poids : 6840 g - diamètre : 28 cm

Poinçonnées au cygne 3 000 / 4 000 €

192
AMÉRIQUE DU SUD XX^e SIÈCLE

Aiguière en argent à anse latérale à enroulement à deux points d'accroche, bec verseur pris sur pièce, le piédouche rapporté circulaire à plusieurs doucines. Gravée à l'anglaise sur une des faces : Henrietta Ellet Frazier in memory of grand father Edward Carpenter Ellet October 21st 1922.

Poids : 698 g - hauteur : 19 cm 400 / 600 €

193
MEXIQUE 1940 - 1945

Verseuse en argent de forme tronconique, couvercle à charnière (à ressouder - refixer la goupille), anse à enroulement de type escargot, une boîte à thé couverte (petit choc) et un pot à lait à bec verseur dont il manque le manche en bois et un couvercle.

Orfèvre : William SPRATLING

Poids brut : 1474 g

600 / 800 €





194

MEXIQUE 1940 - 1945

Ensemble en suite de six coquetiers en argent uni posant sur un piédouche et de huit salières de forme conique, le piédouche agrémenté de trois sphères prolongées de canaux torsés (manquent les bouchons des salières sous les salières).

Orfèvre : William SPRATLING

Poids : 590 g

Pour les salières : Handwrought salt & pepper shakers 400 / 600 €



196

MEXIQUE 1940 - 1945

Ensemble en suite de six coupes circulaires (BOWLS) à bordure ourlée reposant sur trois pieds à enroulement en forme d'escargot en argent 925.

Orfèvre : William SPRATLING

Poids : 925 g - diamètre : 9,5 cm - hauteur : 5 cm

Reproduit dans l'ouvrage «SPRATLING SILVER» - Collection of Rhonda Harness 600 / 800 €



195

MEXIQUE 1940 - 1945

Grande coupe en argent 925 de forme circulaire (BOWLS), entièrement martelée et ciselée de filets, à trois anses à enroulements dans un encadrement de deux sphères.

Orfèvre : William SPRATLING

Poids : 1093 g - diamètre : 26,6 cm - hauteur : 8 cm

Reproduit dans l'ouvrage «SPRATLING SILVER» - Collection of Anni and Edward Forcum

600 / 800 €

197

GUATEMALA FIN DU XVIII^e SIÈCLE

Coupe en argent polylobée reposant sur une bâte, les anses à double enroulement inversés, le fond gravé d'une fleur et ses feuilles. Traces de vermeil.

Poinçonnée dans le décor et striche au revers et initiales AMR.POTEN.A

Poids : 245 g - diamètre : 12,1 cm 400 / 600 €





198
VILLE DE MONS 1767 - BELGIQUE

Monture d'huilier-vinaigrier en argent reposant sur quatre pieds sabot, la monture rocaille rehaussée de coquilles et d'enroulements. La prise centrale ajourée, en courbe et contre-courbes est terminée par une prise centrale. La base est agrémentée d'un chien en ronde-bosse posé sur une petite console.

Maître orfèvre : un cœur non identifié
Poids : 447 g - longueur : 22,5 cm - hauteur : 20,5 cm

État : manque l'extrémité d'une des deux chaînettes 300 / 400 €

199
TCHÉCOSLOVAQUIE FIN DU XVII^e SIÈCLE
VILLE DE BRUNN

Chope couverte tripode en argent. Circulaire, elle repose sur trois pieds boule. Le corps est repoussé sur sa totalité de fleurs et leurs feuillages entre deux rangs de points en rappel sur le couvercle mobile, terminé par une boule sur une terrasse circulaire unie.

Maître orfèvre : répertorié mais non identifié
Poids : 333 g - hauteur : 17,5 cm 1 200 / 1 500 €



200
PAYS-BAS 1772

Sucrier balustre en argent, modèle repoussé de côtes torsées et de fleurs en rappel sur le couvercle.

Poids : 223 g - hauteur : 21,5 cm

On y joint un sucrier en argent allemand (manquent les chaînes) reposant sur une base carrée de style Louis XVI.

Poids : 91 g - hauteur : 14,5 cm 200 / 300 €





**201
LONDRES 1780 ET 1785**

Moutardier en argent, l'intérieur en verre bleu. Il pose sur un piédouche bordé de coquilles et de fleurs en rappel sur le corps balustre et le couvercle à dôme, à charnière, sommé d'une fleur sur son branchage. L'anse, à charnière, est terminée par des enroulements. La cuiller, de modèle filets coquille agrafes est gravée de la lettre N, datée de 1780.

Maître orfèvre : Paul STORR, reçu en 1784 pour le moutardier

Poids net : 231 g - hauteur : 11 cm 300 / 400 €

**202
LONDRES 1759 ET 1810**

Deux coquilles en argent formant paire à l'usage de salières. Tripodes, elles reposent sur des pieds à enroulements feuillagés en rappel sur l'appui-pouce. Gravées d'un cressant figurant un cerf dressé vers la gauche.

Maître orfèvre : une coquille gravée au revers 46 : Londres 1759, sans orfèvre ; la seconde Londres 1810 par l'orfèvre : Simon HARRIS reçu en 1795

Poids : 242 g 200 / 400 €



**203
INDES VILLE DE CALCUTTA 1812 - 1820**

Service à thé en argent, deuxième titre, composé de trois pièces : théière, sucrier et pot à lait couvert. Modèle côtes de melon reposant sur une base quadripode repoussé de motifs floraux agrémentés de coquilles. Le couvercle est sommé d'une prise melon sur sa terrasse de feuilles.

Orfèvre : HAMILTON & Company

Poids brut : 2098 g

1 000 / 1 200 €



205
AUTRICHE HONGRIE ENTRE 1866 ET 1922
 Paire de grands candélabres en argent deuxième titre, lestés de plâtre. Ils reposent sur quatre pieds estampés de style rocaille à décor de coquilles. Le socle en forme de cloche à huit pans en rappel sur le nœud, le fût et la bobèche.
 Orfèvre : VC, non identifié
 Poids brut : 3793 g - hauteur : 41,2 cm - diamètre du pied : 20,2 cm 1 200 / 1 500 €



204
ANGLETERRE XIX^e SIÈCLE
 Paire de candélabres en argent fourré et ses bobèches, modèle rocaille.
 Poids brut : 2671 g - hauteur : 31,8 cm
 600 / 800 €

206
ALLEMAGNE XIX^e SIÈCLE
 Suite de quatre bougeoirs en argent deuxième titre et quatre bobèches. Ils reposent sur une base carrée, le départ du fût est circulaire rehaussé d'une frise d'enroulements, la collerette du fût d'une frise de vignes.
 Orfèvre : WH, non identifié
 Poids : 980 g - hauteur : 26 cm - base carrée : 8,8 cm
 600 / 800 €







207

ATTRIBUÉE À HANAU XIX^e SIÈCLE

Paire de paniers à anses en argent de style Louis XVI, ajourés de motifs de croisillons rappelant le tressage de l'osier rehaussés de guirlandes de lauriers.

Poids : 598 g - longueur : 20,2 cm - largeur : 16,7 cm - hauteur à l'anse : 11,5 cm 200 / 300 €

208

DANEMARK : COPENHAGUE CIRCA 1900

Verseuse en argent (826°/°°) reposant sur un piedouche, le corps présente un important décor de palmes stylisées, l'anse à attache d'un mascaron à l'antique et d'une tête d'oiseau en partie supérieure. Le couvercle est rehaussé d'une pomme de pin sur une terrasse feuillagée.

Orfèvre : VILHEM CHRISTESEN 1893 - 1910
Poinçon de ville et d'essayeur de 1863 à 1904
Poids : 778 g - hauteur : 30 cm 300 / 400 €



209

DANEMARK 1887

Couvert de service à poisson en argent fondu dans leur écrin marqué P. HERTZ COPENHAGUE, à décor rappelant les proues des drakkars figurant des têtes de dragons, à la fois sur le manche et le repercé.

Orfèvre : P. HERTZ
Poids net : 366 g - longueur : 29 cm 200 / 300 €





210
MADRID 1830

Soupière en argent uni deuxième titre de style Empire, de forme ovale. Elle repose sur un piédoche bordé d'un décor à la molette de feuilles de laurier. Les deux anses à enroulements sont séparées par des sphères et se rejoignent à la base, prolongées sur la bordure de feuilles d'acanthe. Le couvercle est sommé d'une pomme de pin amovible sur sa terrasse de feuilles.

Orfèvre : Salvador CASABON, 1830 - 1835

Poids : 3285 g - longueur avec les anses : 45 cm - hauteur : 28 cm

1 000 / 1 500 €

211
MADRID 1823

Écritoire (escribania) en argent reposant sur une base quadripode de dauphins, le plateau ajouré reçoit en point central une fontaine à deux déversoirs sous un masque antique surmonté d'une corbeille amovible. De part et d'autre deux godets couverts font office d'encriers.

Orfèvre : Celestino ESPINOSA

Poids : 799 g - longueur : 21,2 cm - largeur : 11,6 cm - hauteur : 14,2 cm

Etat : un manque de pendeloque à un déversoir, manquent les intérieurs des encriers

400 / 600 €





VILLES ET PAYS FIGURANT DANS CE CATALOGUE :

Aix-en-Provence
Angoulême
Arras
Augsbourg
Aurillac
Blois
Bordeaux
Carcassonne
Clermont-Ferrand
Danemark (Copenhague)
Dijon
Douai
Etats-Unis
Guatemala
Calcuta (Indes)
Landernau
Les sables D'Ollonne
Liège (Belgique)
Londres (Royaume-Uni)
Lyon
Marseille
Milan
Montauban
Mons
Mexique

Nancy
New York (États-Unis)
Paris
Pays-bas
Strasbourg
Suisse
Toulouse
Troyes
Tchécoslovaquie
Versailles







ADER

Nordmann & Dominique

ADER, Société de Ventes Volontaires

3, rue Favart 75002 Paris
www.ader-paris.fr - contact@ader-paris.fr
Tél.: 01 53 40 77 10 - Fax: 01 53 40 77 20

COMMISSAIRES-PRISEURS ET INVENTAIRES

David NORDMANN
david.nordmann@ader-paris.fr
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr

RDV: Mélissa NUNEZ
mnunes@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 12

DÉPARTEMENTS

Art moderne et contemporain

Tableaux et dessins

Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 09

Camille MAUJEAN

camille.maujean@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 07

Art Nouveau

Art Déco

Design

Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 09

Mobilier

Objets d'art

Argentier - Orfèvrerie

Lettres et manuscrits autographes

Marc GUYOT
marc.guyot@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 11

Dessins anciens

Miniatures

Camille MAUJEAN
camille.maujean@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 07

Tableaux anciens

Clémentine DUBOIS

clementine.dubois@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 06

Estampes

Livres

Militaria

Judaïca

Vins et alcools

Élodie DELABALLE
elodie.delaballe@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 16

Bijoux et montres

Haute Joaillerie

Objets de vitrine

Christelle BATAILLER
christelle.batailler@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 17

Art d'Orient

Art d'Extrême-Orient

Art Russe - Archéologie

Photographies - Livres Photos

Magdalena MARZEC
magda.marzec@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 08

Numismatique, Philatélie

Or et métaux précieux

Victor DUMONT

victor.dumont@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 03

Ventes classiques

Verrerie

Anne-Lise PERNIN
alpernin@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 03

ADMINISTRATION

Vendeurs

Christelle BATAILLER
christelle.batailler@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 17

Acheteurs

Mélissa NUNEZ
mnunes@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 12

Ordres d'achat

Charles MANIL
charles.manil@ader-paris.fr
Tél.: 01 87 44 47 74

LOGISTIQUE

Magasinage

Amand JOLLOIS - Cyril VILMOUTH
Lucas MARANDEL

Photographies

Élodie BROSSETTE - Antoine GRÉDAI -
Édouard ROBIN

Création graphique

Clémentine DUBOIS

BUREAUX ANNEXES

Paris 16

Emmanuelle LECLERC
Sylvie CREVIER-ANDRIEU
Commissaires-priseurs
20, avenue Mozart
75016 Paris
emmanuelle.leclerc@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 00 56

Neuilly

Maguelone CHAZALLON-CAUCHOIS
Commissaire-priseur
20, rue de Chartres
92200 Neuilly-sur-Seine
m.chazallon@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 00

CONDITIONS DE VENTE

La société à responsabilité limitée ADER est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L. 321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité ADER agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire par son intermédiaire. Les rapports entre ADER et l'enchérisseur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat (ci-après, les « CGA »).

ACCEPTATION, OPPOSABILITÉ ET MODIFICATION DES CGA

Les CGA sont applicables sans restriction ni réserve à la relation entre ADER et tout enchérisseur. Les CGA sont communiquées préalablement à la vente sur le site Internet d'ADER, ainsi qu'au sein du catalogue de la vente concernée. L'enchérisseur déclare avoir pris connaissance des CGA et les accepte sans réserve en portant une enchère, quel qu'en soit le moyen. Les CGA applicables à la relation entre les parties sont celles en vigueur au moment de la vente concernée en tenant compte des éventuelles modifications écrites ou orales émises avant et pendant la vente et qui sont reportées au sein du procès-verbal de vente.

AVANT LA VENTE

1. Indications relatives aux lots

Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies, en l'état des connaissances au jour de la vente et avec toutes les diligences requises, par ADER et l'expert qui l'assiste le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annonces verbalement au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de vente.

1.1 État des lots et constats d'état ou de conservation

Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente et il relève ainsi de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et notamment lors des expositions. L'absence de mention dans le catalogue n'implique aucunement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de dommages, accidents, incidents ou restaurations. Seule l'existence de réparations, ainsi que de restaurations, manques et ajouts significatifs dont le lot peut avoir fait l'objet, a vocation à être indiquée. Les dimensions et poids des lots sont donnés à titre indicatif. De même, la mention de défauts n'implique pas l'absence d'autres défauts. Des constats d'état ou de conservation des objets peuvent être établis gracieusement sur demande et par commodité, ADER ou ses experts n'étant pas des restaurateurs ces rapports de condition ne sauraient remplacer la consultation de professionnels.

1.2 Œuvres d'art et objets de collection

ADER rappelle que l'emploi du terme « attribué à » suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable. « Entourage de » signifie que l'œuvre ou l'objet est le travail d'un artiste contemporain de l'artiste mentionné qui s'est montré très influencé par l'œuvre du maître. L'emploi des termes « atelier de » suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité mais réalisée par des élèves sous sa direction. Les expressions « dans le goût de », « style », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de » ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre ou d'école. Les biens d'occasion ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité visée à l'article L. 217-2 du Code de la consommation.

1.3 Provenance

ADER rappelle que les mentions concernant la provenance d'un lot sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité d'ADER. Si le vendeur a requis la confidentialité ou si l'identité des précédents propriétaires est inconnue du fait de l'ancienneté du lot, aucune indication relative à la provenance n'est portée au sein de la présentation du lot au catalogue.

1.4 Modifications des informations

Les informations figurant au catalogue peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente. Ces changements sont portés à la connaissance du public par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité au moment de la vente et par un affichage approprié en salle. Ces modifications sont consignées au procès-verbal de vente.

1.5 Lot suivi d'un °

Les lots suivis d'un ° sont vendus par ADER ou par un membre d'ADER, par un expert sollicité par ADER ou par tout partenaire d'ADER.

1.6 Illustration des lots

Les photographies des lots mis en vente figurant au catalogue et sur le site Internet d'ADER, ainsi que sur les plateformes des opérateurs intermédiaires d'ADER n'ont pas de valeur contractuelle supérieure à la description opérée dans le catalogue. Les photographies sont données à titre indicatif impliquant que les couleurs des œuvres ou objets reproduits dans le catalogue sont susceptibles de différer des couleurs réelles ou de comporter des différences résultant, de manière non exhaustive, de l'adaptation technique, de la qualité photographique ou encore du support de reproduction.

1.7 Montres et articles d'horlogerie

Les articles d'horlogerie et les montres peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Les restaurations, caractéristiques techniques, numéros de série, dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. ADER n'apporte aucune garantie que la montre ou l'article d'horlogerie est en état de fonctionnement. Il appartient à tout enchérisseur de procéder lui-même à l'analyse du fonctionnement et/ou d'une éventuelle restauration et/ou de l'étanchéité de tels objets. Les frais relatifs aux restaurations, révisions, aux réglages et à l'étanchéité sont à la charge exclusive de l'adjudicataire.

1.8 Pierres et bijoux

L'indication d'une date entre « [] » correspond à celle de création du modèle et non à celle de réalisation du bijou. Les pierres et bijoux présentés à la vente peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés uniquement à les mettre en valeur (notamment, et de manière non limitative : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et saphirs, blanchissement des perles, etc.) n'altérant en rien leur qualité. Les pierres présentées sans certificat de laboratoire sont vendues sans garantie aucune d'un éventuel traitement. Lorsqu'il est indiqué qu'une pierre ou qu'un bijou est accompagné d'un certificat, les enchérisseurs sont invités à solliciter ADER afin que leur soit communiqué ce document, lequel fait foi sur tout autre document contradictoire. Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité (comprenant notamment, et de manière non limitative, la couleur et la pureté) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Toute opinion différente issue d'un autre laboratoire ne saurait entraîner la nullité de la vente et ne saurait engager la responsabilité d'ADER et de l'expert de la vente.

2. Estimations des lots

ADER rappelle que les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des lots et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Les estimations sont ainsi fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le lot soit vendu au prix estimé ou à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient ainsi constituer une quelconque garantie. Les estimations ne comprennent ni les frais de vente ni aucune taxe ou frais applicables.

3. Retrait de tout lot

ADER peut librement retirer un lot à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas la responsabilité d'ADER à l'égard de tout enchérisseur.

4. Exposition publique préalable à la vente et catalogue

ADER est libre d'organiser des expositions publiques préalablement à la vente et dont les modalités sont précisées sur le catalogue ou sur tout support de la vente concernée. Tout enchérisseur est invité à examiner les lots préalablement à la vente. Les lots y sont exposés afin de respecter leur sécurité. Toute manipulation effectuée par un enchérisseur non supervisée d'ADER se fait à ses risques et périls. Pour certaines ventes, ADER propose à tout éventuel enchérisseur un catalogue de la vente sous forme imprimée dont le prix est fixé à 18,96 euros HT soit 20 euros TTC, seuls les règlements en espèces étant acceptés. Le catalogue est une œuvre protégée par le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation, adaptation et/ou modification du catalogue ou de ses éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite et expresse d'ADER.

LA VENTE

1. Enregistrement et accès à la vente

En vue d'une bonne organisation de la vente et préalablement à celle-ci, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès d'ADER, en lui communiquant un justificatif d'identité, ainsi que des références bancaires. ADER se réserve le droit de solliciter un dépôt de garantie, dont le montant est restitué dans les soixante-douze (72) heures après la vente si le lot n'a pas été adjudiqué à l'enchérisseur. ADER se réserve le droit d'interdire l'accès à la vente à tout enchérisseur pour justes motifs, notamment et de manière non limitative, en raison de l'inscription de l'enchérisseur au fichier TEMIS.

L'enchérisseur est réputé s'inscrire et enchérir pour son propre compte. S'il enchérit pour autrui, l'enchérisseur doit indiquer à ADER qu'il est dûment mandaté par un tiers pour lequel il communique une pièce d'identité et les références bancaires. Toute fausse indication engage la responsabilité de l'enchérisseur. Si l'enchérisseur agit en tant qu'agent pour un mandat occulte il accepte expressément d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues.

ADER étant soumise aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, elle se réserve le droit de demander à tout enchérisseur de justifier de son identité au moyen d'un document probant et ce, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. À défaut de communiquer de tels documents ou si la vérification de ces documents s'avère impossible, l'enchérisseur ne peut s'inscrire à la vente.

2. Modalités des enchères

2.1. Enchères en salle

ADER rappelle que le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle pendant la vente, à moins que la vente ne soit réalisée de manière totalement dématérialisée (vente online). ADER ne peut engager sa responsabilité pour tout autre mode de passation des enchères notamment si une erreur qu'elle soit d'ordre technique ou non, une omission ou une difficulté de liaison ou de connexion existait.

2.2 Ordres d'achat ferme et enchères téléphoniques

ADER se propose d'exécuter gracieusement (i) des ordres d'achat ferme et (ii) des enchères téléphoniques, selon les instructions de l'enchérisseur. L'enchérisseur adresse sa demande à ADER en renseignant le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue accompagné (i) d'un document d'identification (carte d'identité recto-verso pour les personnes physiques, extrait Kbis pour les personnes morales) et (ii) de coordonnées postales, électroniques et téléphoniques et ce, au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la vente. Toute demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchères téléphoniques doit avoir reçu une confirmation de ADER pour être exécutée. ADER se réserve le droit de ne pas accepter un ordre d'achat notamment, et de manière non limitative, si l'enchérisseur ne propose pas de garanties suffisantes. Dans certains cas, la prise en compte d'un ordre d'achat ou d'une enchère téléphonique peut être conditionnée à un dépôt de garantie.

Les offres illimitées ou d'« achat à tout prix » ne sont pas acceptées, l'enchérisseur est tenu de donner un montant maximal. Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, la priorité est donnée à celui reçu en premier. ADER décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles, d'insuccès si la liaison téléphonique ne peut être établie ou de non réponse suite à une tentative d'appel. ADER peut enregistrer les communications et peut les conserver jusqu'au règlement des éventuelles acquisitions.

2.3. Enchères en ligne par des plateformes tierces

ADER peut proposer d'enchérir en ligne par le biais de tout site Internet de plateformes d'opérateurs intermédiaires relayant la vente. Ces sites Internet constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, impliquant notamment des frais additionnels liés à leur utilisation.

2.4. Vente online

ADER organise des ventes online par le biais de plateformes d'opérateurs intermédiaires. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, et notamment vérifier l'application de tout frais éventuel pour l'utilisation de ces sites Internet tiers.

DÉROULEMENT DE LA VENTE

1. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur habilité et conduite de la vente

Le commissaire-priseur habilité organise et dirige les enchères de façon discrétionnaire, la conduite de la vente suit l'ordre de la numérotation du catalogue et les paliers d'enchères sont à sa libre appréciation. Le commissaire-priseur habilité veille au respect de la liberté des enchères et à l'égalité entre les enchérisseurs. Il dispose de la faculté discrétionnaire de refuser toute enchère, de retirer un lot de la vente et de désigner l'adjudicataire, c'est-à-dire le plus offrant et le dernier enchérisseur, une fois le terme « adjudgé » prononcé. Les enchères en salle priment sur toute autre enchère.

Le commissaire-priseur dispose de la faculté discrétionnaire de déplacer, de réunir ou de séparer des lots ou de retirer des lots de la vente. En aucun cas la responsabilité d'ADER ne peut être engagée en cas de retrait de tout lot au cours de la vente, et notamment vis-à-vis des enchérisseurs ayant effectué une demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchère téléphonique. En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », ledit objet est immédiatement remis en vente au dernier prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent est admis à enchérir à nouveau.

2. Conduite de la vente

La vente se fait expressément au comptant et est conduite en euros. ADER peut toutefois offrir, à titre indicatif, la retranscription des enchères en devises étrangères. En cas d'erreur de conversion de devises, la responsabilité d'ADER ne peut être engagée, seul le prix en euros faisant foi. L'accès aux lots lors de la vente est strictement interdit.

3. Prix de réserve

Le prix de réserve s'entend du prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut dépasser l'estimation basse figurant au catalogue ou modifiée publiquement avant la vente et le commissaire-priseur habilité est libre de débiter les enchères en dessous de ce prix et de porter des enchères pour le compte du vendeur. En revanche, le vendeur ne peut porter aucune enchère pour son propre compte ou par le biais d'un autre mandataire.

4. Prémption

Les articles L. 123-1 et L. 123-2 du Code du patrimoine autorisent, dans certains cas, l'État ou la BNF à exercer un droit de prémption, c'est-à-dire la faculté pour l'État ou la BNF de se substituer à l'adjudicataire, sur les œuvres d'art mises en vente publique ou à l'occasion de ventes de gré à gré après une vente aux enchères publiques préalable infructueuse. Le représentant de l'État présent lors de la déclaration formule sa déclaration auprès du commissaire-priseur habilité juste après la chute du marteau. La décision de prémption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze (15) jours. Par ailleurs, et conformément à l'article R. 123-7 du Code de commerce, le droit de prémption peut être exercé par voie électronique. En pareille situation, la décision de prémption doit être confirmée dans un délai de quatre (4) heures à compter de la réception du résultat par le représentant de l'État. En aucun cas, ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des décisions administratives de prémption.

EXÉCUTION DE LA VENTE

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se serait pas fait enregistrer avant la vente, il doit communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

1. Obligation de paiement

L'adjudication opère transfert de propriété et oblige l'adjudicataire au paiement intégral du prix d'adjudication, ainsi que de l'ensemble des frais et taxes précisés ci-après. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente selon les modalités précisées à l'article 3 de la présente section et ne peut en aucun cas être différé, quand bien même l'adjudicataire souhaite exporter le lot et est dans l'attente de l'obtention d'une licence d'exportation. Aucun lot n'est remis à l'adjudicataire avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues.

2. Frais de vente

En sus du prix d'adjudication, c'est-à-dire du « prix marteau », l'adjudicataire doit acquitter des frais de :
- 25% HT (soit 30 % TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 25 % HT (soit 26,4 % TTC), des ventes de vins pour lesquelles les frais sont de 20,83 % HT (soit 25 % TTC) pour les adjudications jusqu'à 500 000 €
- 20% HT (soit 24 % TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 20 % HT (soit 21,1 % TTC) sur la partie du prix d'adjudication entre 500 001 € et 1 000 000 €
- 15% HT (soit 18 % TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 15 % HT (soit 15,8 % TTC) sur la partie du prix d'adjudication supérieure à 1 000 001 €.

Pour les ventes judiciaires, les frais de vente sont fixés par la loi et s'élèvent à 11,9% HT (soit 14,28% TTC) le lot est suivi du signe #

Lorsque l'adjudicataire a enchéri sur une plateforme tierce, ADER facture à l'adjudicataire les frais additionnels dus par elle à la plateforme pour l'utilisation de celle-ci, selon la plateforme utilisée :

- plateforme drouot.com (drouot live) : 1,5 % HT (soit 1,8% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Interenchères : 3% HT (soit 3,6% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Invaluable : 2,5% HT (soit 3% TTC) du prix d'adjudication.

ADER étant sous le régime fiscal de la marge prévu à l'article 297A du Code général des impôts, elle ne peut délivrer aucun document faisant ressortir la TVA. Les lots en provenance d'une zone en dehors de l'Union européenne, et dont la présentation est précédée par le symbole « * », sont soumis à des frais additionnels pouvant être rattachés à l'adjudicataire sur présentation des documents douaniers d'exportation hors Union Européenne dans un délai de trois mois. Ces frais sont de 5.5% sur le prix de l'adjudication. Les lots dont la présentation est précédée par le symbole « ** » sont soumis à des frais additionnels de 20% sur le prix de l'adjudication. L'adjudicataire justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire et d'un document prouvant la livraison dans son Etat membre de l'Union européenne peut obtenir le remboursement de la TVA sur les commissions.

La répartition entre prix d'adjudication et commissions peut être modifiée par convention particulière entre le vendeur et ADER, sans conséquence pour l'adjudicataire.

3. Paiement

L'adjudicataire peut effectuer son règlement par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 euros frais et taxes compris pour les particuliers français et pour les commerçants français ou étrangers, jusqu'à 15.000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non commerçants sur présentation de leur pièce d'identité avec une adresse à l'étranger ;
 - par carte bancaire Visa ou Mastercard – les règlements par carte bancaire American Express ne sont pas acceptés ;
 - par virement bancaire, les éventuels frais additionnels de transfert étant à la seule charge de l'adjudicataire sur le compte suivant : CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS - 56, rue de Lille – 75356 PARIS CEDEX 07 SP - RIB : 40031 00001 000042 3555k 89 - IBAN : FR72 4003 1000 0100 0042 3555 k89 - BIC : CDCGFRPPXXX.
 - par paiement bancaire « 3D Secure » sur le site d'ADER à l'adresse URL suivante : <http://paiement.ader-paris.fr/adjudication.php>.
- Les règlements par chèque ne sont pas acceptés.

Le paiement doit être réalisé au seul nom de l'adjudicataire. ADER rappelle qu'aucun paiement ne peut être réalisé pour un tiers et qu'aucune modification de l'identité de l'adjudicataire ne peut intervenir postérieurement à la vente aux enchères publiques. Aucun fractionnement du paiement n'est accepté.

4. Défaut de paiement

Conformément à l'article L. 321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, et après mise en demeure restée infructueuse adressée à l'adjudicataire par lettre recommandée avec accusé de réception, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois (3) mois à compter de l'adjudication, ADER a mandat d'agir en son nom et pour son compte et peut, selon son choix :

- notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice des éventuels dommages-intérêts. L'adjudicataire défaillant demeure redevable des frais de vente ;
 - poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, montant auquel s'ajoutent quarante euros de frais de recouvrement par lot.
- En tout état de cause, l'adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes.

ADER se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire ou représentant de tout adjudicataire qui a été défaillant ou qui n'a pas respecté les présentes conditions générales d'achat. ADER se réserve le droit d'inscrire l'adjudicataire défaillant ou son représentant à la liste noire des mauvais payeurs de DROUOT SI, lui interdisant ainsi d'utiliser les services de la plateforme Drouot.com. Par ailleurs, ADER est adhérente au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères. ADER se réserve le droit d'inscrire au fichier TEMIS l'adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'adjudicataire défaillant auprès des opérateurs de ventes volontaires adhérents et de lui interdire l'utilisation de la plateforme Interenchères. ADER se réserve également le droit de procéder à toute compensation de la créance due avec les sommes éventuellement dues à l'adjudicataire défaillant.

5. Délivrance des lots

Tout lot ne peut être délivré à l'adjudicataire qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Sous réserve de la présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable d'ADER attestant du complet paiement du prix, les lots peuvent être délivrés au cours ou à l'issue immédiate de la vacation en salle de vente aux enchères. Les lots doivent être retirés dans les plus brefs délais après leur règlement intégral. Les frais de gardiennage sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire.

Les lots non retirés à l'issue de la vacation considérée sont entreposés au Magasinage de l'hôtel Drouot, au sein d'un autre lieu non géré par ADER ou à l'étude ADER, le choix étant laissé à la discrétion d'ADER.

Hors conditions particulières applicables aux ventes ayant lieu à l'hôtel Drouot ou dans tout autre lieu de vente non directement géré par ADER, et à compter du quatorzième (14^e) jour après la vente, le lot acheté réglé ou non réglé restant à l'étude ou dans l'entrepôt de stockage de l'étude, fait l'objet de la facturation suivante :

- un (1) euro HT pour les très petits lots, à savoir les bijoux, les livres, les œuvres sur papier non encadrées dont la taille est inférieure au format A4 ;
- cinq (5) euros HT pour les petits lots, à savoir les tableaux mesurant moins de 1,5 x 1,5 m, les lots légers et de petit gabarit ;
- dix (10) euros HT pour les moyens lots, à savoir les tableaux mesurant plus de 1,5 m, les lots lourds et de petit gabarit ;
- quinze (15) euros HT pour les grands lots, à savoir les lots lourds et de grand gabarit ;
- vingt (20) euros HT pour les lots volumineux, à savoir les lots imposants ou composés de plusieurs lots présentant ensemble un aspect volumineux,

la qualification des lots au sein de l'une de ces catégories est laissée à la discrétion d'ADER.

Pour tout lot adjudgé, réglé ou non, demeurant stocké dans un autre lieu que tout lieu géré directement par ADER dont le choix est laissé de manière discrétionnaire à ADER, notamment et de manière non limitative, le Magasinage de l'hôtel Drouot, l'adjudicataire fait son affaire des frais liés au stockage et aux éventuelles pénalités de retard s'inférant des conditions particulières qui lui est applicable et ne peut en tenir rigueur à ADER.

6. Transport des lots – transfert de propriété et des risques

ADER n'effectue aucun emballage ni envoi. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'adjudicataire, quelle que soit sa qualité, celui-ci devant se rapprocher de toute société de transport de son choix. Les sociétés de transport n'étant pas les préposées d'ADER, cette dernière ne peut être responsable de leurs actes ou omissions. L'adjudicataire ayant opté pour un envoi de ses achats par une société de transport adhère aux conditions générales de ce prestataire et écarte la possibilité d'engager la responsabilité d'ADER en cas de préjudice subi dans le cadre de cette prestation de services.

La liste des transporteurs suivants est donnée à simple titre indicatif :

- MBE MONTRouGE : mbe2561@mbefrance.fr - +33 (0)1 84 19 39 33 ;
- THE PACKENGERS : hello@thepackengers.com ;
- GOLDEN TRANSPORTS : fine.art@golden-transports.com - +33 (0)1 88 29 05 29 ;
- ART RÉGIE TRANSPORTS : benoit.dartigues@artregietransport.com - +33 (0)1 58 61 37 33 ;

Le transfert de propriété ainsi que le transfert des risques s'opèrent au prononcé du terme « adjudgé » par le commissaire-priseur habilité, de telle sorte que l'adjudicataire est lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. ADER décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité en l'absence de prise de disposition à cet effet.

Le transfert des risques sur les lots s'opère au moment de l'adjudication lorsque l'adjudicataire revêt la qualité de professionnel, de telle sorte que la responsabilité de ADER ne peut être reconnue en cas de perte ou de dommages causés sur le ou les lots. Le transfert des risques à l'adjudicataire consommateur ou non-professionnel s'opère lorsque celui-ci ou un tiers désigné par ses soins (et notamment, et de manière non exhaustive, un transporteur) prend physiquement possession des lots. Le transport des lots doit être effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

7. Éventuel droit de rétractation du client consommateur pour l'achat d'un lot appartenant à un vendeur professionnel dans le cadre de ventes entièrement dématérialisées

L'adjudicataire consommateur est informé qu'il dispose d'un droit de rétractation lorsque (i) le vendeur est un professionnel – entendu comme toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole – et (ii) que la vente est entièrement dématérialisée, en ce qu'elle se tient sans que quiconque n'ait la capacité d'assister à la vente en personne. Lorsque ce droit s'applique, l'adjudicataire consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours suivant le lendemain de livraison ou de la délivrance du lot pour exercer ce droit. Les lots pouvant bénéficier d'un droit de rétractation éventuel sont identifiés par le symbole « # ».

CITES ET EXPORTATION DES BIENS CULTURELS

1. Biens culturels

L'exportation hors de France ou l'importation dans un autre pays d'un lot peut être affectée par les lois du pays vers lequel il est exporté ou importé. L'exportation de tout lot hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire l'importation ou interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé. L'exportation d'un lot revêtant la qualité de **bien culturel**, en dehors du territoire douanier français est subordonnée à l'obtention d'un certificat délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de la demande, sous réserve des exceptions figurant au sein du Code du patrimoine. Les services du Ministère de la Culture peuvent refuser la délivrance d'un tel certificat ou rejeter une telle demande lorsque le bien culturel considéré est notamment susceptible de présenter le caractère d'un trésor national. En tout état de cause, la responsabilité d'ADER ne saurait être engagée en cas de refus ou de retard de délivrance de certificat. La demande, la suspension ou le refus d'octroi de certificat est sans incidence aucune sur l'obligation de paiement à la charge de l'adjudicataire, lequel est redevable de ces sommes envers ADER et notamment au titre des frais engagés. Sous certaines conditions laissées à la discrétion d'ADER, ADER peut effectuer les formalités de demande de certificat d'exportation pour le compte de l'adjudicataire et est susceptible de facturer l'ensemble des frais afférents à l'adjudicataire. En cas de suspension, de rejet de la demande ou de refus de délivrance du certificat, ADER n'est pas redevable du remboursement de telles sommes à l'adjudicataire.

2. Réglementation Cites

La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington a pour objet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot fait ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre, etc. peut être restreinte ou interdite. Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'adjudicataire de prendre conseil et de vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou réglementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'encherir. Des informations supplémentaires relatives à la réglementation applicable à certains lots peuvent être indiquées sur la fiche de présentation dudit lot.

Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'adjudicataire, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné. ADER peut, sur demande, assister l'adjudicataire dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches sont conduites aux seuls frais de l'adjudicataire. Cependant, ADER ne peut garantir que les autorisations soient délivrées. En cas de refus de permis ou de délai d'obtention de celui-ci, l'adjudicataire reste redevable de la totalité du prix d'achat du lot. Un tel refus ou délai ne saurait en aucun cas justifier le retard du paiement ou l'annulation de la vente.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

ADER est seule titulaire du droit de reproduction sur son catalogue et son contenu. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. Toute reproduction du catalogue d'ADER peut également constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits d'auteur sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son nouveau propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

DONNÉES PERSONNELLES

L'enchérisseur est informé qu'ADER, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et traite des données personnelles dans le cadre de l'exécution d'un contrat avec l'enchérisseur, ayant pour objet la gestion des ordres d'achat ferme ou téléphonique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'enchérisseur dispose d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et d'opposition de traitement et d'un droit à la portabilité sur ses données personnelles. L'enchérisseur est invité à consulter la politique de protection des données personnelles accessible depuis l'onglet « Confidentialité » en pied de page du site Internet d'ADER. L'enchérisseur s'engage à fournir des renseignements à jour et est responsable de toute fausse déclaration.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Conformément à l'article L. 561-2, 14° du Code monétaire et financier, les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont applicables à ADER en sa qualité d'opérateur de ventes volontaires lorsque celle-ci procède à une transaction ou une série de transactions liées d'un montant égal ou supérieur à 10.000 euros. L'adjudicataire ou son mandant s'engage à fournir spontanément et de bonne foi l'ensemble des documents permettant l'établissement de leur identité. En fonction des circonstances, ADER peut être soumise à une obligation de vigilance renforcée, l'adjudicataire ou son mandant s'engageant alors à répondre à toute interrogation permettant à ADER de se conformer à ses obligations légales.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité à l'encontre d'un opérateur de ventes volontaires se prescrit par cinq ans à compter de la prise ou de la vente aux enchères publiques. ADER rappelle à ses clients l'existence du Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires pris par arrêté ministériel du 30 mars 2022. Ce recueil est disponible sur le site du Conseil des maisons de vente. ADER informe également ses clients de la possibilité de recourir à une procédure extrajudiciaire de règlement des litiges en saisissant le commissaire du Gouvernement près le Conseil des maisons de vente, en ligne ou par courrier avec accusé de réception. Seule la loi française régit les présentes conditions générales d'achat. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, et à défaut de conciliation préalable, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites sont soumis exclusivement aux tribunaux compétents de PARIS (FRANCE).





